

A&P POLICE

LE MAG

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

#16

Oct - Nov - Déc 2015



PRAY FOR
PARIS



**Pour contacter
la Rédaction
une seule adresse :**

journal@unitesgppolice.fr

UNITÉSGP
POLICE
FORCE OUVRIERE



SOMMAIRE

- 4 LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
Les Policiers, dernier rempart de la République
- 6 REPORTAGE**
Congrès National Ordinaire 2015
- 8 REPORTAGE**
Manifestation «Police-Justice, La Rupture»
- 10 LA COLONNE**
Eco des Régions
- 17 DOSSIER SPÉCIAL**
Les Attentats de Paris
- 42 ACTION SYNDICALE**
OPJ - Une reconnaissance à revoir
- 45 ACTION SYNDICALE**
PARITARISME - Mutations en réforme
- 46 ACTION SYNDICALE**
CRS - Gardes Statiques
- 48 PORTRAIT**
Olivier CAPPE et ses Braqueuses
- 50 ACTION SYNDICALE**
A.D.S. - 18 ans de service
- 52 SOCIAL**
CHSCT - Protection et Santé
- 53 VOS DROITS**
CIVI / SARVI

Directeur de publication : Yves Lefebvre
Rédacteur en chef : Paul Le Guennic
Conception et réalisation : Paul Le Guennic, Carlo Conti
Comité de rédaction : Frédéric Chauvin, Laurent Martin de Frémont, Pierre Péjac
Crédit photos : shutterstock.com, Paul Le Guennic, Carlo Conti
Imprimerie : Easy-Print, 56 av. des Martyrs de la Résistance, 33520 Bruges
UNITÉ SGP Police-FO, 163 avenue Galliéni, 93170 Bagnolet
ISSN : 2115-774X CPPAP : 0616 S 08347 Tirage : 35.000 exemplaires



Ne Rien Lâcher !

Chères et chers collègues,

La fin de l'année 2015 aura été marquée par des événements dramatiques, des événements que personne ne voudrait avoir à vivre.

Nous ne pouvons, en ce début d'année, manquer d'avoir une pensée pour les victimes et leurs proches.

J'en profite pour vous adresser à tous, en mon nom et en celui de l'ensemble du bureau national toutes nos félicitations et remerciements pour votre professionnalisme, votre abnégation malgré toutes les difficultés auxquelles vous avez dû faire face.

Depuis ces horribles événements, beaucoup de choses ont été dites et des promesses ont été faites.

Dès le 14 octobre dernier, lors du mouvement que nous avons initié, nous avons fait remonter la colère des policiers, votre colère, pour faire entendre les besoins criants de moyens humains et matériels dont la police avait besoin pour continuer à assurer la sécurité de tous nos concitoyens.

Aujourd'hui, la vie reprend et il sera parfois difficile, alors que se préparent les fêtes de fin d'année, de faire la part des choses entre une période de fête, de convivialité et de solidarité et un moment de respect dû à la mémoire des victimes.

En cette année 2016, vous serez encore extrêmement sollicités pour lutter contre cette violence en croissance exponentielle et cette menace terroriste qui va continuer à planer sur notre pays.

C'est dans ces moments qu'il nous appartient, de comprendre et d'entendre vos attentes et faire en sorte que des solutions soient trouvées.

La reprise des recrutements et les effectifs supplémentaires annoncés par le Président de la République vont apporter un souffle d'air dans les services mais l'effort doit être poursuivi et vous pourrez compter sur nous.

L'heure n'est pas à la mollesse et les moyens supplémentaires tant en effectifs qu'en matériels, annoncés par le Chef de l'Etat devront être concrétisés. Il n'est pas question de se contenter de bonnes paroles mais de les voir aboutir à travers un budget conséquent permettant de les mettre en œuvre.

Là aussi, vous savez pouvoir compter sur nous pour ne rien lâcher. Nous ne signerons rien, pas le moindre protocole si les moyens budgétaires ne sont pas au rendez-vous !



YVES LEFEBVRE - SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

UNITÉ SGP POLICE-FO a su imposer, dans un budget contraint, le respect des engagements financiers de l'équivalence catégorie B,

UNITÉ SGP POLICE-FO a su obtenir la reprise des recrutements et l'augmentation de ceux-ci,

UNITÉ SGP POLICE-FO a été l'acteur incontournable des réformes engagées sur le port d'arme, la légitime défense et bien d'autres.

Alors, UNITÉ SGP POLICE-FO continuera dans ce sens en cette année 2016. Nous ne sommes pas une organisation syndicale qui refuse tout en bloc, ni qui accepte tout n'importe comment.

Nous sommes une force de proposition, de réflexion, de discussion et, bien sûr, de contestation lorsque le besoin s'en fait sentir.

Il n'est pas question pour nous de changer ces préceptes synonymes d'un syndicat responsable.

En 2016, vous pourrez continuer à compter sur moi, à compter sur cette nouvelle équipe que vous avez élue lors de notre congrès de septembre dernier et qui a à cœur d'être à votre disposition et de ne rien lâcher.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous et tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année.

Les Policiers, Dernier Rempart de la République



Yves LEFEBVRE
Secrétaire Général
d'UNITÉ SGP POLICE-FO

7 janvier, 9 janvier, 13 novembre, autant de dates marquées d'horreurs, de fanatisme, de douleurs et du courage exemplaire des gradés et gardiens de la Police Nationale.

Disponibilité, engagement, abnégation et professionnalisme tels sont nos valeurs et nos actes depuis 11 mois !

Cette fierté et cette détermination que nous avons tous en nous d'être celles et ceux qui ont entamé sur notre territoire, avec les autres forces de sécurité, cette guerre contre ces terroristes, imposent de nos gouvernants protection et reconnaissance !

Les policiers n'en peuvent plus de ne pas être protégés par les lois...

Des milliers de policiers l'ont scandé, le 14 octobre dernier lors du rassemblement que nous avons initié, place Vendôme à Paris, à Marseille, Lille, Bordeaux et dans de nombreuses autres villes et devant des dizaines de symboles de l'État.

Les policiers n'en peuvent plus de ne pas être protégés par les lois mais aussi par des moyens d'équipements suffisants et adaptés.

Les policiers en ont marre de ne pas être reconnus à la hauteur de leur disponibilité, de leur abnégation mais aussi et surtout à la hauteur de leur courage !

Le 22 octobre, François Hollande, premier Président de la République à recevoir dans le plein exercice de son mandat, hors élections, les organisations syndicales représentatives, semble nous avoir entendus...

La guerre déclenchée contre notre République 22 jours plus tard, doit renforcer ce sentiment d'écoute et d'avoir été entendu.

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO, la sécurité de nos concitoyens ne doit pas être impactée par un quelconque équilibre budgétaire !

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO, nous ne devons plus jamais connaître les effets dévastateurs d'une quelconque révision générale des politiques publiques.

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO, notre statut spécial, trop souvent symbole de contraintes, de fatigue, de ruptures de nos cellules familiales impose un réel traitement spécial !

Le policier qui est et sera au 1er rang face à ces monstres, le policier qui risque tous les jours sa peau...

La reconnaissance de la nation doit se traduire par des mesures indiciaires. Le policier qui n'a plus droit aux congés, le policier dont le temps de travail ne répond à aucune règle, le policier de service de jour comme de nuit, le policier dont la profession compte dans ses rangs le plus de personnels ayant mis fin à leurs jours, le policier qui est et sera au 1er rang face à ces monstres, le policier qui risque tous les jours sa peau...

Ce policier-là, ce dernier rempart de la République, doit être rémunéré à la hauteur de tout cela.

Aujourd'hui, UNITÉ SGP POLICE-FO ne se contentera pas de belles paroles mais exige des actes, des actes forts car, tout le monde le sait, les paroles s'envolent mais les écrits restent !

Après les applaudissements et les embrassades du 11 janvier qu'avons-nous obtenu ?

RIEN

Après les louanges de l'après 13 novembre, **NOUS DEVRONS OBTENIR !**

Vos policiers œuvrent au quotidien dans cette guerre déclarée par des fanatiques

Monsieur le Président de la République, nous vous l'avons dit, le salaire de tous les gradés et gardiens de la paix doit être augmenté.

Monsieur le Président de la République, vous vous y êtes engagé, les missions de vos Gradés, Gardiens de la Paix et Adjoints de Sécurité doivent être redéfinies !

Le temps est venu de supprimer les tâches indues ; fin des gardes de détenus hospitalisés, fin des extractions et des présentations, fin des transfèrements !

Monsieur le Président de la République, vos policiers œuvrent au quotidien dans cette guerre déclarée par des fanatiques et ne doivent plus pallier le manque d'effectifs de la pénitencière !

Monsieur le Président de la République, vos policiers ne doivent plus servir de gardes barrières et encore moins de gardes d'immeubles ; Au 21ème siècle et qui plus est en temps de lutte contre le terrorisme, les technologies existantes doivent remplacer l'emploi indu de nos collègues.

Après avoir vu nos effectifs fondre comme neige au soleil durant 5 années, les dernières annonces faites par le Président de la République devant le congrès réuni à Versailles démontrent que nous avons raison ! Raison notamment d'exprimer la colère des policiers le 14 octobre dernier, Place Vendôme et partout sur le territoire national.

Le pacte de sécurité doit prendre le pas sur le pacte de stabilité...

La sécurité de nos concitoyens mais aussi la nôtre au travers de moyens matériels, d'armement, de protection, de transport ne doit plus jamais subir les coupes budgétaires qui ont plongé la Police Nationale dans le marasme qui est encore le nôtre aujourd'hui.

Les annonces de recrutement qui devraient nous permettre de retrouver un niveau d'effectif connu en 2008, doivent s'accompagner obligatoirement d'une refonte de notre formation initiale.

UNITÉ SGP POLICE-FO veut rendre aux policiers toutes les lettres de noblesse qu'ils méritent.

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO, nos collègues Adjoints de Sécurité, titulaires du concours de gardien de la paix et ayant accompli au moins 3 années de service effectif doivent suivre une formation adaptée tant en durée qu'en contenu.

La 3ème voie annoncée par Bernard Cazeneuve lors de notre congrès de Montpellier doit enfin être mise en application.

Voilà, vous l'aurez compris, UNITÉ SGP POLICE-FO veut rendre aux policiers toutes les lettres de noblesse qu'ils méritent.

Ces derniers mois, ces dernières semaines, ces derniers jours l'ont encore prouvé. Sans une police forte, bien équipée et bien considérée, sans une police motivée et bien rémunérée, sans une police disponible et à l'écoute de nos concitoyens, c'est toute notre République qui risque de vaciller.

Aussi, l'heure n'est pas à la mollesse et les moyens supplémentaires tant en effectifs qu'en matériel, annoncés par le Chef de l'État devront être concrétisés. Il n'est pas question de se contenter de bonnes paroles mais de les voir aboutir à travers un budget conséquent permettant de les mettre en œuvre.



CONGRÈS NATIONAL ORDINAIRE UNITÉ SGP POLICE-FO



une équipe, un projet statutaire, politique et revendicatif. Avec, de gauche à droite : Grégory Joron, Paul Le Guennic, Nicolas Comte, Yves Lefebvre, Daniel Chomette, Eric Peretti, Franck Fievez, Daniel Fortain



Un congrès d'une très haute tenue.

C'est sous le soleil radieux de Montpellier (34) qu'UNITÉ SGP POLICE-FO organisait son congrès statutaire du 8 au 10 septembre 2015.

Le renouvellement d'instances statutaires est toujours un moment important dans la vie d'une organisation syndicale démocratique. Lieu de débats et d'échanges, c'est l'instant où l'ensemble des militants se retrouvent pour fixer le cap et les orientations du nouveau mandat.

Ce congrès avait en plus un «accent» particulier puisqu'il s'agissait du dernier congrès d'Henri Martini, Secrétaire Général sortant, qui avait fait le choix de ne pas se représenter à sa propre succession.

Les résultats des dernières élections professionnelles conduisaient les délégués à réfléchir à un projet novateur pour l'ensemble de la Police Nationale et à redynamiser l'appareil syndical.

C'est avec un projet ambitieux et des objectifs clairs qu'Yves Lefebvre présentait sa candidature au poste de Secrétaire Général pour les quatre années à venir.

Une ligne de politique syndicale renouvelée, équilibrée et engagée sur la base d'un positionnement offensif, une réorganisation syndicale à la fois politique et structurelle dans le but de rénover le fonctionnement interne et de l'adapter aux enjeux de demain. Un cadre revendicatif évolutif, cohérent et novateur étaient les axes centraux du projet autour duquel les congressistes étaient appelés à débattre.

La déconcentration des structures pour renforcer la proximité syndicale était également soumise à la réflexion des congressistes.

Après de nombreuses heures de débat, de propositions diverses et d'amendements, les projets politiques et statutaires étaient adoptés à la très large majorité des délégués présents.

Restait à passer le cap de l'élection du

Secrétaire Général et ensuite, de son équipe...

Seul candidat à ce poste, c'est sous un tonnerre d'applaudissements que Pascal Avivar, Président du Congrès annonçait à l'assemblée l'élection d'Yves Lefebvre à l'unanimité des votants.

S'en suivait l'élection du reste de l'équipe où, malgré la multitude de candidatures, l'équipe resserrée voulue par le nouveau Secrétaire Général recevait la confiance des congressistes.

Le slogan «une équipe, un projet statutaire, politique et revendicatif» prenait alors tout son sens.

C'est en présence du **Directeur Général de la Police Nationale, Jean-Marc Falcone**, et après l'intervention de **Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur**, que le nouveau Secrétaire Général, Yves Lefebvre clôturait le congrès.

Extrait du Discours d'Yves Lefebvre
à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre, les policiers nationaux n'échappent pas à la politique de rigueur et d'austérité et cela ne pourra pas continuer, **il faut rétablir le pouvoir d'achat des fonctionnaires et celui des policiers en particulier.**

La perspective de l'expérimentation des **nouveaux cycles de travail**, symboles de resocialisation des policiers, a suscité un immense espoir chez nos collègues et cette expérimentation que vous avez souhaitée, doit leur permettre de concilier vie professionnelle et vie familiale et de réduire le plus possible les risques psychosociaux ; Il faut le faire rapidement

Vous avez su mettre en valeur l'héroïsme quotidien des professionnels qui assurent la sécurité des français au péril de leur vie. Nous avons alerté le ministère sur le contexte particulièrement épuisant des missions en lien avec VIGIPIRATE auxquelles les effectifs font face dignement, avec tout l'engagement, la maîtrise et le sang-froid qui les caractérisent.

Mais ce constat en appelle un autre : continuerons-nous à éviter la question des effectifs de police, et du niveau de leur potentiel opérationnel ?

N'est-il pas temps de **rendre à la Police Nationale le niveau de ses effectifs** ?

Le rythme de recrutement actuel ne compense pas les pertes accumulées, un effort supplémentaire s'impose.

Les personnels ont besoin de signaux forts, de **soutiens hiérarchiques affirmés**, bref... ils ont besoin de pouvoir exercer leur métier avec toute la **considération**...et le **respect** qu'ils méritent, et pour cela, **il faut des moyens.**

Nous aurons l'occasion de présenter notre plan revendicatif qui inclura un projet de **revalorisation indiciaire**, et tentera d'apporter une réponse au problème de l'avancement.

Notre priorité est l'ouverture de négociations pour une **revalorisation de l'ISSP**, la revalorisation de cette indemnité représente à la fois une amélioration du pouvoir d'achat en activité et à la retraite.

L'une de nos revendications majeures porte sur **l'attribution de la NBI aux Officiers de Police Judiciaire.**

D'autres dossiers impactant le pouvoir d'achat des fonctionnaires et la sécurité de nos concitoyens nous interpellent. Par exemple, le dossier de la **gratuité des transports en Île de France**, du Pass Navigo remis en cause alors que son utilité n'est pas contestable. L'incompréhension est totale.

Alors Monsieur le Ministre, soyez le responsable qui mettra en œuvre ce plan de revalorisation pluriannuelle, je vous appelle à ouvrir les débats dans les meilleurs délais !



Réponse de Monsieur le Ministre
de l'Intérieur à Yves Lefebvre

Dans un discours, le Ministre de l'Intérieur après avoir rendu un hommage appuyé aux Policiers tombés sous le feu des armes, ou ayant mis fin à leurs jours, répondait point par point aux sollicitations d'Yves Lefebvre, Secrétaire Général d'UNITÉ SGP POLICE-FO.



• MAINTIEN DU PASS NAVIGO

Sur notre légitime revendication relative au maintien du Pass Navigo, Bernard Cazeneuve accédait à notre souhait sous réserve de quelques conditions «peu insurmontables».

Dans son intervention dont il nous réservait la primeur, il annonçait la mise en place d'une nouvelle convention entre le Ministère de l'Intérieur et le STIFF, «destinée à permettre la prorogation du dispositif existant», «Le dispositif existant devra avoir une solidité juridique, la convention signée devra donc être parfaitement articulée autour des dispositions réglementaires de juillet 2006».

Deux «conditions» étaient posées :

- Ne pas disposer de véhicules de fonction
- Faire sa demande de prorogation du dispositif auprès de son service.

• 3^{ÈME} VOIE D'ACCÈS AU MÉTIER DE GARDIEN DE LA PAIX

Il s'agissait d'une seconde revendication phare d'UNITÉ SGP POLICE-FO, pour laquelle Yves Lefebvre sollicitait en tribune le Ministre de l'Intérieur.

Là aussi, sur ce sujet, Bernard Cazeneuve répondait favorablement à cette revendication historique permettant aux A.D.S de devenir Gardien de la Paix par la voie de la promotion interne. Le Ministre de l'Intérieur annonçait aux congressistes son souhait de voir les A.D.S. ayant bénéficié de contrats renouvelés et pouvant, par la validation des acquis de l'expérience, se voir reconnaître à cette accession, intégrer le corps d'encadrement et d'application. Il s'agit pour le Ministre comme pour UNITÉ SGP POLICE-FO d'offrir une perspective, une opportunité, un horizon, à ceux qui, A.D.S. ont beaucoup donné à la Police Nationale et attendent de pouvoir accéder à cette fonction.

• AVANTAGE SPÉCIFIQUE D'ANCIENNETÉ

Le Ministre souhaite éviter une rupture d'égalité dans l'octroi de cette allocation, de telle sorte que TOUS les Policiers puissent bénéficier de ce principe d'accélération de carrière, mais il reconnaît également la légitimité de l'attribution actuelle à la région parisienne.

• AVANCEMENT

Une autre de nos revendications portait sur «l'engorgement» en matière d'avancement aux grades de Brigadier, Brigadier-chef et Major. Sur ce point le Ministre de l'Intérieur s'engage à créer un nombre de postes plus conséquent sur l'exercice 2016/2018.



Le passager ouvrait le feu et blessait grièvement notre collègue Yann

Le 5 octobre 2015, deux braqueurs venaient de commettre un vol à main armée sur la commune de Saint-Ouen (93) et prenaient la fuite à bord d'un véhicule utilitaire, pris en charge par un équipage de la Brigade Anti-Criminalité (B.A.C.) de Saint-Denis.

Il était stoppé grâce à un dispositif d'interception qui avait été mis en place sur l'île-Saint-Denis.

Les individus étaient cernés, le conducteur se rendait alors que le passager ouvrait le feu et blessait grièvement notre collègue Yann à la tête avant d'être neutralisé par les collègues en état de légitime défense.

L'ensemble de la profession était sous le choc, c'était la mauvaise décision judiciaire de trop, le drame de trop...

Il s'avérait que celui-ci, multirécidiviste, était recherché pour n'avoir pas réintégré sa cellule à la suite d'une permission de sortie.

L'ensemble de la profession était sous le choc, c'était la mauvaise décision judiciaire de trop, le drame de trop... La succession d'agressions contre les policiers, la succession d'incohérentes

décisions de justice qui permettaient à plusieurs présumés coupables, à des personnes violentes et à des criminels de se retrouver en liberté pour commettre de nouveaux crimes et délits avaient déjà poussé les policiers à bout.

Le 16 septembre 2015, la libération du tueur d'Aurélien Dancelme, abattu en 2009, par un homme pourtant condamné à 20 ans de réclusion, mais attendant un procès en appel, la chambre de l'instruction ayant estimé un délai d'audiencement «peu raisonnable», attisait déjà les tensions avec la justice.

Il y avait une véritable rupture entre les policiers et la justice.

Premier émoi pour les serviteurs de l'État que sont les Policiers, dernier rempart contre le désordre et les atteintes à la République.

Il n'en fallait pas moins pour créer un large trouble parmi les effectifs. L'exaspération était à son comble et la confiance entre la Police et la Justice était consommée. Il y avait une véritable rupture entre les policiers et la justice.

L'agression de Yann était l'élément déclencheur, d'un réel ras-le-bol des policiers, qui demandaient «protection et reconnaissance».

Notre organisation syndicale initiait ce grand mouvement de protestation, et les autres organisations syndicales représentatives, rejoignaient nos positions.

Devant cette colère montante, Yves Lefebvre, Secrétaire Général d'UNITÉ SGP POLICE-FO, lançait le mot d'ordre : «à l'appel d'UNITÉ SGP POLICE-FO; tous les Policiers de France sont invités à se rassembler devant le Ministère de la Justice, place Vendôme, pour crier leur colère, leur désarroi, leur incompréhension face à des décisions de justice mettant à mal notamment les Policiers, sur le thème:

POLICE / JUSTICE, la rupture – Protection et Reconnaissance du Policier ».

Notre organisation syndicale initiait ce grand mouvement de protestation, par voie de tracts, et par voie de presse et les autres organisations syndicales représentatives, tous corps confondus rejoignaient nos positions. Les conditions d'un rassemblement unitaire sans précédent étaient créées.

«Le 14 octobre, Place Vendôme et sur l'ensemble du territoire, vous serez des milliers de tous corps, de tous grades à répondre à notre appel et à celui de toutes les organisations

syndicales et à crier pour faire entendre votre désarroi et votre colère, la colère des policiers.»

C'est une véritable marée humaine, des milliers de collègues porteurs de tee-shirts blancs à l'effigie d'UNITÉ SGP POLICE-FO qui recouvrent le «bitume» de la Place Vendôme.

Le sentiment du manque de reconnaissance accentuait cette volonté de se faire enfin entendre

Cela faisait de trop nombreux mois que les Policiers se trouvaient désemparés face à des décisions de justice difficilement assimilables.

De plus, le sentiment du manque de reconnaissance depuis les attentats de «Charlie», où, en ce triste mois de janvier, nous perdions deux des nôtres, alors que les policiers bénéficiaient de peu de repos, étaient corvéables à souhait et passaient des heures interminables aux services, accentuait cette volonté de se faire enfin entendre.

Après avoir rendu hommage à Aurélien et Yann dont l'état de santé laissait craindre les pires lendemains, heureusement, craintes levées aujourd'hui, l'ensemble des policiers, relayé par notre organisation, demandaient à l'unisson, des moyens, une vraie protection, et une véritable reconnaissance du métier.

La solidarité était de mise, et l'émotion gagnait le pavé lorsqu'Yves Lefebvre entonnait avec les secrétaires généraux des autres organisations et les milliers de Policiers venus du nord, de l'est, de l'ouest et du sud de la France, une Marseillaise qui résonne encore sur les murs jouxtant la place Vendôme.



Quelques minutes plus tard les Policiers allumèrent des bougies en hommage à Yann, comme pour lui transmettre dans son combat pour la vie, une force décuplée.



Le gouvernement entendait la colère des Policiers et, par la voix de Manuel Valls, Premier Ministre, annonçait, dès la fin de la manifestation, des premières mesures.

Mesures que nous jugions bien insuffisantes et demandions une rencontre et l'arbitrage du Président de la République; Une audience était organisée dès le 22 octobre 2015.

Le 22 octobre, le Président de la République nous recevait.



Cette rencontre faisait suite au mouvement du 14 octobre dernier devant le Ministère de la Justice, Place Vendôme et partout en France à l'initiative d'UNITÉ SGP POLICE-FO auquel s'étaient ralliées toutes les organisations syndicales.

Après avoir confirmé les 10 mesures annoncées par Manuel Valls, Premier Ministre, le Président de la République déclarait avoir entendu la colère des policiers et vouloir faire des propositions concrètes.

Il proposait la signature d'un plan pluriannuel en avril.

Le Président de la République donnait 4 axes de travail et demandait des propositions au Ministre de l'Intérieur en ce sens :

- Clarification des missions de Police
- Amélioration et simplification de la procédure pénale
- Augmentation des moyens
- Amélioration des conditions de travail et de la carrière des policiers

Un accord de principe sur la revalorisation de la prime OPJ était d'ores et déjà donné.

Un nouveau rendez-vous avec le Président de la République fin mars a d'ores et déjà été annoncé pour préparer cet éventuel accord.

D'ici là, des réunions de travail internes au Ministère de l'Intérieur vont se dérouler et des premières rencontres avec le Ministre ont déjà eu lieu.

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO, si les mesures semblent aller dans le bon sens, seule la mise en place d'un véritable budget conditionnera la signature d'un protocole.



Sentiment d'inefficacité face à la délinquance, ou comment victimiser le policier.

Le phénomène est récurrent et inquiétant : **Les fonctionnaires de police** lors de leurs patrouilles ou interventions **deviennent la cible des délinquants**, qu'il s'agisse d'interpellations ou parfois même à l'occasion de simples contrôles.

En matière de flagrant délit, les malfaiteurs tentent à tout prix de prendre la fuite, par tous moyens et avec tous les risques, **jusqu'à foncer sur les policiers**, parfois simplement pour immobiliser leur véhicule ou pour les blesser et se garantir des conditions de fuite sans « prise en chasse ».

Il est très fréquent de constater des « refus d'obtempérer » dès lors qu'un véhicule n'est pas assuré, lorsque le conducteur n'a pas son permis, ou est alcoolisé, lesquels donnent lieu à des actes délibérés d'atteinte à l'intégrité physique des policiers, car pour ne pas se laisser interpellé, les individus n'hésitent pas, là encore, à percuter les véhicules de police ou les personnels qui ont pied à terre. Ce mépris total de la vie humaine,

cette absence de scrupules, quant aux conséquences de ces tentatives d'homicides souvent caractérisées traduisent le **sentiment d'impunité** qui prévaut dans les milieux de délinquants et criminels.

S'agissant des quartiers sensibles, l'organisation de guet-apens pour en découdre avec les forces de l'ordre est quasi régulière, gratuite et ciblée : incendies de containers à ordures au fond d'une impasse ou (exemple banal), vol d'un véhicule puis rodéo dans le quartier, mise à feu de la voiture sous une coursive ou un site stratégique bien à même de garantir des impacts conséquents contre les forces de l'ordre lorsqu'elles se feront copieusement caillasser au moment de leur intervention.

Ainsi, ce sont des situations récurrentes de plus en plus conséquentes qu'affrontent les forces de l'ordre au quotidien, démonstratives d'une inquiétude profondément marquée et d'une frustration à de multiples occasions réitérées.

En effet, malgré toute leur détermination et les innombrables interpellations réalisées, les policiers sont confrontés à des individus multi-récidivistes et connus pour des dizaines de faits, ayant parfaitement connaissance de la législation et des pratiques judiciaires à leur égard, lesquels, provocateurs et confiants, affichent un cynisme et un aplomb déconcertants.

Les peines prononcées souvent à minima sont ressenties sans aucun impact, parfois les sanctions ne sont même pas appliquées, et cette absence de réponse dissuasive, génère un sentiment d'impunité de plus en plus marqué et caractérisé, qui ne manque pas de rendre totalement inefficace l'action de lutte contre l'insécurité et rend périlleuse, dangereuse et stérile la mission de protection des personnes et des biens dévolue à la Police Nationale qui n'a de cesse de mettre hors d'état de nuire de manière ponctuelle, voire sporadique, des individus sans aucun état d'âme.



Didier MARTINEZ
Secrétaire Régional Midi-Pyrénées



Une motivation hors normes

Le 5 octobre 2015, deux braqueurs venaient de commettre un vol à main armée sur la commune de Saint-Ouen (93) et prenaient la fuite à bord d'un véhicule utilitaire.

Pris en charge par un équipage de la Brigade Anti-Criminalité (B.A.C.) de Saint-Denis, il était stoppé grâce à un dispositif d'interception qui avait été mis en place sur L'île-Saint-Denis.

Les individus étaient cernés, le conducteur se rendait, alors que le passager ouvrait le feu et **blessait grièvement notre collègue Yann à la tête.**

En état de légitime défense, les collègues faisaient usage de leurs armes et neutralisaient l'individu.

L'ensemble de la profession était sous le choc, c'était le drame de trop...

Saint-Denis est la circonscription la plus criminogène de France.

Tête du 2ème District de Seine-Saint-Denis, son commissariat brille par son insalubrité et son manque de moyens humains et matériels.

Les collègues qui arrivent dans ce service sont malgré tout motivés et leurs résultats sont excellents.

Ils veulent faire leur travail de policier et interpellier du «bandit» et ce, malgré les conditions difficiles dans lesquelles ils travaillent.

Tout a basculé le 5 octobre, suite à cette fusillade et nombre d'entre eux étaient effondrés en apprenant que Yann luttait pour rester en vie.

L'auteur, évadé suite à une permission qui lui avait été accordée au mois de mai 2015, était connu pour une trentaine de faits dont plusieurs vols à main armée.

Cet individu, qui n'aurait jamais dû sortir, était signalé comme se radicalisant et faisait l'objet d'une fiche «S» (Sûreté de l'État).

Notre organisation, UNITÉ SGP POLICE-FO, appelait alors toute une profession en colère, à se rassembler place Vendôme à Paris le mercredi 14 octobre 2015, sur le thème «**Police-Justice : La rupture**».

L'ensemble des organisations syndicales, tous corps confondus, se ralliait à cette manifestation, réunissant plus de 10000 policiers.

Des moyens matériels étaient rapidement débloqués pour les

commissariats de Saint-Denis et de Saint-Ouen, tels que des «Tasers», des fusils à pompe et des véhicules... Il est dramatique d'attendre une telle tragédie pour que l'administration réagisse !

S'il est certain que ces moyens sont les bienvenus, ils ne répondent pas au malaise des policiers en quête de considération de la part de la justice et des pouvoirs publics.

Au-delà du manque cruel de matériels et d'effectifs, les policiers attendent aussi plus de considération de la part de la justice et du pouvoir politique.

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO 93, un seul mot d'ordre : **les policiers veulent TRAVAILLER, en sécurité,** et pour cela, il faut leur en donner les MOYENS. Ils ne veulent plus jamais vivre cela.

Les policiers ne peuvent pas continuer à interpellier des individus sans cesse relâchés par la justice, faute de moyens et de fermeté.



Arnaud LEDUC
Secrétaire Départemental 93

NOUVEAU CYCLE HORAIRE

 **NÎMES**

Il y a un peu plus d'un mois maintenant, les collègues de la Circonscription de Nîmes commençaient l'expérimentation du nouveau cycle 2/2/3/2/3/2 dit «cycle du Vendredi Fort».

Ce cycle, proposé, il y a trois ans par notre organisation syndicale, avait pour but de permettre aux collègues de se resocialiser en bénéficiant de repos plus fréquents les week-ends et les mercredis après-midi, pour pouvoir passer plus de temps en famille et avec leurs amis.

La finalité est bien évidemment le remplacement du 4-2 actuel, permettant de bénéficier seulement d'un week-end complet toutes les six semaines.

Le Cycle 2/2/3/2/3/2 en quelques chiffres :

- À Nîmes, ce cycle a permis de créer 4 brigades de jours de 10 titulaires + 5 A.D.S.
- 3 repos par vacation pour les titulaires et 1 repos par vacation pour les A.D.S.
- La Brigade de Nuit fonctionne toujours en 4-2 normal.
- Les horaires des vacations sont : 04h50-14h21 et 13h01-22h32. (Un merci à UNITÉ SGP POLICE pour cette fin à 22h32 qui nous permet de rentrer chez nous plus tôt le soir.)
- 2 à 3 patrouilles par brigade, ce qui

permet avec le chevauchement de brigades, d'avoir jusqu'à 6 véhicules police secours voir 8 ou 10 sur les vendredis forts.

- Les collègues ont 1 week-end sur 2 et 1 mercredi sur 2.
- Des vacations de 09h31, pour 2 à 3 jours de travail d'affilés assortis de 2 jours de repos.

Le Cycle 2/2/3/2/3/2 et la sociabilisation :

Le ressenti des collègues est unanime. **Pour eux, ce cycle représente une avancée sociale historique, leur permettant de renouer des liens profonds avec familles et amis, du fait de leur disponibilité accrue les week-ends et mercredis après-midi.** Les collègues les plus sceptiques au départ, ne peuvent constater que des points positifs et ont adopté à 100% ce nouveau cycle.

On retrouve des collègues plus équilibrés, plus sereins, plus reposés qui retrouvent une vie familiale et sociale plus normale.

Le Cycle 2/2/3/2/3/2 au commissariat :

Les vacations de 09h31 passent au final très bien du fait de la pause repas obligatoire. De plus, le chevauchement permet de travailler avec une autre brigade ou d'autres services que l'on n'avait pas

forcément l'habitude de côtoyer. C'est apprécié unanimement !

L'historique «bascule» tant redoutée, n'est plus qu'un mauvais souvenir...

Le fait d'enchaîner entre 2 et 3 vacations maximum pour avoir derrière 2 jours de repos donne l'impression d'être moins au travail et plus en repos.

C'est que du bonheur !

Concernant les dépassements horaires (Heures Supplémentaires), ils sont très rares du fait du chevauchement de brigade. La montante prend l'affaire en fin de vacation ou relève la descendante.

Les collègues, toujours motivés, ne chôment pas et gardent une activité constante, voire même en augmentation sur certains points évalués.

Pour l'administration et les collègues, c'est gagnant/gagnant !

En conclusion :

Les collègues sont conscients de toucher du doigt et de vivre une avancée sociale historique pour leur bien-être et leur vie familiale, tout en préservant la quintessence même de travail de Policier, à savoir, garantir la sécurité de nos concitoyens dans des conditions optimales, du fait des atouts connus de ce cycle...



Pascal BOULET
Délégué de Section - Nîmes (30)

Les enquêtes décès, une véritable problématique

Le dossier de la gestion des enquêtes décès était au point mort depuis des mois.

Sollicité par les Officiers de Police Judiciaire de NANCY, le bureau départemental 54 a décidé de se saisir de ce dossier.

De nombreux dysfonctionnements, les enquêteurs se sont vus contraints d'ouvrir des enquêtes pour rechercher les causes de la mort quand bien même la victime était décédée de manière naturelle. Etant entendu que si le décès s'avère suspect le problème ne se pose effectivement pas.

Exemple :

Une personne âgée enfermée chez elle, clé sur la serrure intérieure, volets fermés, décède dans son sommeil. Un voisin s'inquiète de ne pas la voir et fait appel aux pompiers. Sur place, ces derniers découvrent son corps sans vie et appelle alors la Police. Il convient alors d'attendre qu'un médecin daigne se déplacer

afin de constater le décès. Après de vaines recherches dans le domicile du nom du médecin traitant, appel est fait à SOS Médecins; bref de longs moments à patienter à côté du corps sans vie et, pour faciliter la chose, on ne retrouve pas la famille du défunt.

C'est là que commencent les difficultés, il n'y a personne pour payer le médecin. L'O.P.J. se voit donc contraint de solliciter le parquet afin de faire enlever le corps dans le cadre de l'article 74 du code de procédure pénale, le corps d'une personne qui n'est pas officiellement décédée mais qui va être conduite à l'Institut Médico-légal.

Quid du traitement de la dépouille d'une personne qui n'est pas décédée ? Quid du serment d'Hippocrate «Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire». Quel policier n'a pas vécu cela ?

C'est pour cela que le Bureau départemental 54 a souhaité faire

évoluer les choses et fait paraître un article dans L'EST REPUBLICAIN.

Depuis des mois, on nous promet une réunion avec les parties en cause, Procureur de la République, SOS Médecins, Agence Régionale de Santé et Police mais force est de constater que **rien ne bouge**, chacun renvoyant la faute sur les autres.

La source du problème est malheureusement basement matérielle : Qui va payer pour ces certificats de décès pour cause naturelle ?

Pour nous, des solutions sont envisageables, telle que la prise en charge par la Mairie ou les Communautés de Communes, les victimes étant des administrés de celles-ci par exemple.

Affaire à suivre en tout cas, car nous, nous ne lâcherons pas l'affaire.



Abdel NAHASS
Secrétaire Départemental 54

MAYOTTE

Nouveaux locaux de la PAF - Déjà des surprises...



Le 18 novembre dernier la DDPAF Mayotte déménageait vers de nouveaux locaux.

D'une surface 6 fois supérieure à l'ancien centre de rétention, les 243 fonctionnaires ont commencé à travailler dans des bâtiments flamboyants neufs.

L'accès se fait au moyen de la carte professionnelle pour toutes les portes, un système de climatisation automatique équipe l'ensemble du complexe où toutes les unités de la PAF Mayotte ont été regroupées (plusieurs sites dispersés jusqu'alors).

Le centre de rétention administrative, inclus dans le projet, est maintenant aux normes nationales. Il permet d'accueillir 148 personnes, une capacité supérieure à l'ancienne structure mais dont la limite ne tardera pas à être atteinte.

D'un coût de 26 millions d'euros (initialement prévu à 25 millions d'euros) les travaux auront duré presque deux ans depuis la pose de la première pierre en 2013.

Même si le chantier a été terminé dans les temps et le cahier des charges respecté, des faiblesses sont déjà constatées par les policiers en fonction au CRA, notamment une salle de repos ridiculement petite et des sanitaires non adaptés aux besoins...

Ces nouveaux locaux réserveront peut-être des surprises à l'arrivée de la saison des pluies....surtout qu'au premier orage, tous les locaux ont été inondés et recouverts de boue.

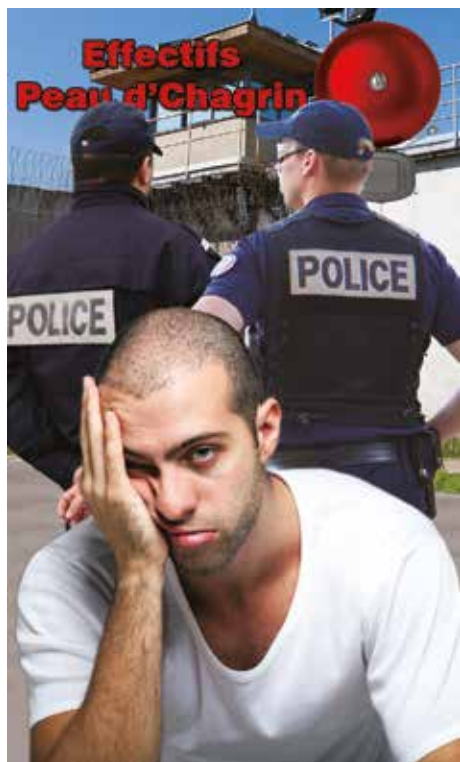
Un défaut dans le système d'évacuation des eaux ?

A trois jours d'une visite ministérielle, cela ne fait pas riche...



Alexandre ADAM
Secrétaire Départemental 976

Dans le Loiret, faute d'effectifs, on réorganise !



Ce n'est pourtant pas faute d'avoir alerté l'administration. Près de trois ans avant l'ouverture de cet établissement, le bureau départemental UNITÉ SGP POLICE-FO tirait la sonnette d'alarme à tous les niveaux. Si nous avons été écoutés, il faut croire que nous n'avons hélas que très peu été entendus.

Des mutations et des sorties d'école de police sont bien arrivées, mais elles compensent à peine les départs.

Les effectifs des brigades de roulement, ces unités qui garantissent le service public police à toute heure du jour ou de la nuit, ont fondu comme neige au soleil ces dernières années sur fond de division du travail.

Ainsi, les unités de nuit ont perdu près de 15 % de leur effectif en quelques années. Le nombre de patrouilles baisse, celui des interventions augmente et le nombre de gardes de détenus explose. Si l'effectif total des brigades de jour n'a pas diminué sensiblement, c'est uniquement grâce à un tour de passe-passe dont notre administration a le secret : la proportion d'Adjoints de Sécurité a presque été multipliée par deux passant de 14 % à plus de 26 %. Si nous avons toujours été favorables à l'implication des ADS au sein de tous les services, nous ne pouvons cautionner le fait qu'ils représentent ici une force de substitution par rapport aux gradés et gardiens. Ils ne perçoivent pas le même salaire et, surtout, ne disposent pas du même statut.

En investigation enfin, les effectifs ne cessent de diminuer. Au sein de la Sûreté Départementale, au service de Quart ou au GAJ, nombreux sont les collègues qui croulent sous une charge exponentielle de travail et une pile interminable de dossiers.

Abandonnés par une hiérarchie qui se contente le plus souvent de gérer la pénurie et de répartir la charge de travail en veillant à ne surtout pas en prendre leur part, nos collègues s'interrogent inévitablement sur la nature même de leur mission.

Malgré les nombreuses et quelquefois contradictoires réorganisations, la situation continue de se dégrader. Derrière les dossiers qu'ils traitent, les enquêteurs savent pourtant bien les souffrances humaines qui se cachent, les victimes qui attendent une prise en compte de leurs difficultés.

A Montargis enfin, les événements récents ont démontré l'urgence de renforcer cette circonscription isolée. En cas de difficulté, nos collègues ne peuvent compter que sur eux-mêmes en attendant d'hypothétiques renforts d'Orléans.

La relance des recrutements, décidée par l'État en 2012, a, on le voit ici, bien du mal à produire des effets au plus proche du terrain. Et lorsque nous voyons une organisation syndicale – Alliance pour ne pas la citer – se poser en défenseurs des effectifs alors même qu'ils ont validé en 2008 la perte de 8 000 postes de gradés et gardiens, on se demande inévitablement s'il vaut mieux en rire ou en pleurer.

Dans ce contexte, il semble que notre administration centrale projette une nouvelle réorganisation des directions départementales et des circonscriptions de sécurité publique. Notre organisation syndicale observera attentivement ce projet mais rappellera sans cesse que sans des renforts d'effectifs, toute nouvelle réorganisation sera inévitablement vouée à l'échec.



Patrick LAVAINNE
Secrétaire Départemental 45

Affirmer que le département du Loiret est en sous-effectif chronique ne constitue pas la révélation d'un secret absolu. Il y a encore quelques mois, le directeur de cabinet du préfet de région Centre, Philippe Gicquel, reconnaissait lui-même un déficit de 25 fonctionnaires par rapport au fameux EDFA. Pour notre organisation syndicale, ce chiffre est bien en deçà des réalités de terrain auxquelles nos collègues sont confrontés.

Il y a un peu plus d'un an, un centre pénitentiaire de près de 1 000 places ouvrait sur la circonscription d'Orléans, quadruplant au passage la population carcérale orléanaise. Tous les services sont bien entendu impactés par cette ouverture. Le trajet entre le palais de justice et le centre pénitentiaire a été multiplié par trois ou quatre, le nombre de transferts ou de gardes de détenus a considérablement augmenté, la charge judiciaire découlant de cet établissement obère considérablement les services d'investigation.

ACCUEIL : Collègues en Danger !

Il suffit de passer la porte vitrée du commissariat d'Alès pour comprendre pourquoi notre Organisation Syndicale refuse catégoriquement l'avancée des travaux de l'accueil.

Aujourd'hui figée autour de référentiels et charte dépassés, l'administration souhaite que la zone d'accueil du public s'inscrive dans une police conviviale. On nous parle d'espace agréable, d'image positive de l'institution, mais aussi, entre autre,

de conférer à la réception un caractère d'apaisement .

FANTASTIQUE !!!

Nous répondons, SÉCURITÉ, EFFICACITÉ, FONCTIONNALITÉ pour nos collègues.

Sur fond de photomontage, nous montrons malgré tout, que nous pouvons allier les deux.

Qui se sent oppressé devant un

hygiaphone avec une banque d'accueil sécurisée?

Qui se trouve en sécurité derrière?

C'est mettre à mal le travail quotidien de nos collègues, dans l'accueil du public, que de résumer la qualité de cet accueil à du mobilier!

Nous ne lâcherons rien! Combien d'attentats déjoués, comme celui du commissariat de la Défense, faudrait-il, pour que l'état d'urgence soit considéré dans notre propre maison ?



Accueil actuel du Commissariat d'Alès



Projet d'accueil du Commissariat d'Alès

Depuis maintenant quelques temps, nos collègues font état de **l'insécurité de l'accueil dans les commissariats** du département.

Le Bureau Départemental a proposé de poser un plexiglas sur la banque afin de protéger nos collègues des diverses agressions possibles, tout en respectant la notion d'accueil ouvert. Particularité nîmoise, le chef de Poste joue le rôle d'agent d'accueil, en plus de son rôle propre, en inadéquation avec les textes.

Après plusieurs échanges, la direction nous a entendus, prévoyant la pose d'une protection, fermant totalement l'accueil, choix fait pour l'ensemble des CSP en débutant par Nîmes... Alors que les prévisions des travaux étaient avancées, ce sont **les services du SGAMI qui ont mis leur veto** se basant sur la charte «Marianne» et un

référentiel émanant de la DEPAFI qui, précisons le, n'est pas normatif... Établies il y a plus de 10 ans ces pseudos normes ne sont plus en relation avec le quotidien policier, surtout depuis les événements récents et la multiplication des atteintes faites aux policiers ! Il serait temps de les voir évoluer.

Dans la précipitation, des travaux (ne prenant pas en considération les sollicitations de nos collègues) étaient entamés.

Dès que nous en avons eu connaissance, **UNITÉ SGP POLICE-FO 30 a saisi le Directeur de Cabinet de la Préfecture** au cours d'un CHSCT passablement animé.... Celui-ci a abondé dans notre sens. A quoi sert la parité syndicale si elle n'est pas force de proposition et de concertation. In fine, les futurs

travaux ont été bloqués dans l'attente d'un CHSCT spécifique, enfin un peu de bon sens !

Malheureusement, peu de temps après, comme nous l'avions prédit, **trois de nos collègues ont été blessés.**

Il aura fallu près de dix collègues pour maîtriser l'individu, qui ressortira de GAV avec une COPJ... Plusieurs autres faits peuvent être mis en relation avec le manque de sécurité, tout au long de l'année, **cette situation ne peut plus durer !**

On peut se demander si l'état d'urgence concerne la Police ? Alors que de plus en plus de personnes fichées «S» viennent pointer dans les commissariats, la sécurité n'a pas évolué. Attendrons-nous l'acte terroriste pour s'en offusquer ?



Eric MASSOL
Délégué Départemental 30



À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Actifs ou retraités de la fonction publique de l'Etat, **épargnez quelques mois** et bénéficiez d'une **bonification de l'Etat**.

Profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des **170 000 professionnels du tourisme et des loisirs**.

Et avec **e-Chèque-Vacances** vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

Pour toute information :

- sur le site Internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
- par téléphone : **N°Azur 0 810 892 015**

Coût d'un appel local



**SÉJOURS
& TRANSPORTS**



HÉBERGEMENT



RESTAURATION



**CULTURE
& DÉCOUVERTE**



**LOISIRS
& DÉTENTE**

DOSSIER SPÉCIAL ATTENTATS

Merci à TOUS !





Vendredi 13 Novembre 2015 : Une date qui marquera à jamais nos mémoires.

C'est en cette fin de semaine de novembre, que des assassins ont choisi de s'attaquer à notre pays, de s'attaquer à notre République, de s'attaquer à nos concitoyens.

Fin de semaine à Paris et région parisienne qui devait se faire joyeuse, autour d'un match de foot au Stade de France, à la terrasse des cafés et restaurants dans Paris et dans une salle de concert, le «Bataclan» où des gens de tous âges, de toutes confessions, de toutes origines profitaient de leur fin de semaine.

Au lieu de cela, cette fin de semaine, ce vendredi 13 novembre, resteront gravés à jamais dans la chair de nombreuses victimes et dans la mémoire de milliers de gens.

Cette date marquera, jusqu'où ces terroristes fanatiques sont capables d'aller, dans l'escalade de l'horreur.

Après les attentats du début d'année, nous espérions tous avoir connu le pire, ce n'était malheureusement pas le cas...

Ce vendredi 13 novembre, ces terroristes ont cherché à frapper des innocents, voulant faire de leur tuerie, une vitrine de leur fanatisme intégriste en assassinant des dizaines de personnes et en blessant des centaines d'autres.

Loin de vouloir leur faire une tribune, UNITÉ SGP POLICE-FO a choisi de modifier son sommaire pour rendre hommage à toutes ces victimes, à leurs familles, à leurs amis et à leurs proches mais surtout, rendre hommage à tous les policiers, tous les services, toutes les unités spécialisées qui, ce jour-là et les suivants à Saint-Denis, ont permis de sauver de nombreuses victimes, de neutraliser ces assassins et interpellé leurs complices.

À travers ce dossier spécial, nous rendons hommage aux Unités d'Élite mais aussi et surtout aux primo-intervenants qui, ce jour-là, ont vécu ce que personne ne souhaite vivre un jour.

Un hommage leur était d'ailleurs rendu par l'un des patrons du RAID : «J'ai une grosse pensée pour les gars de la Sécurité Publique qui, eux, ont affronté les balles sans protection ou presque et qui ont transporté les victimes sur des brancards de fortune, constitués avec des barrières de sécurité métallique tournées à l'horizontale. Un grand chapeau à eux, le RAID leur rend hommage».

En espérant que nous n'ayons plus jamais à vivre cela....

UNITÉ SGP POLICE-FO rend hommage à toutes les victimes, s'associe à la douleur de leurs familles, leurs proches amis et collègues et notamment à celle de notre camarade Thierry HARDOUIN, assassiné à la terrasse du restaurant «La Belle Équipe».

UNITÉ SGP POLICE-FO souhaite un prompt rétablissement aux nombreux blessés tant physiques que psychologiques.



UNITÉ SGP POLICE-FO présente ses plus sincères félicitations à tous les primo-intervenants, à tous les services de la Préfecture de Police, de la Sécurité Publique, des Compagnies Républicaines de Sécurité, au RAID, aux BRI, aux services de renseignement, aux services anti-terroristes et à tous ceux que nous pouvons malheureusement oublier.

UNITÉ SGP POLICE-FO tient à féliciter aussi tous les services de secours, les pompiers et tous ceux qui ont porté assistance et secours aux victimes.



UNITÉ SGP POLICE-FO remercie tous ceux qui ont participé, par leurs témoignages à l'élaboration de ce dossier.



Affecté dans les CRS depuis une quinzaine d'années, en fonction à la CRS 42 de SAINT-HERBLAIN (44), j'ai connu de nombreuses sécurisations et maintiens de l'ordre mais, ce que j'ai vécu avec mes collègues ce vendredi 13 novembre, au Stade de France restera, pour chacun d'entre nous, gravé dans notre mémoire.

Cela devait être un service que les CRS ont l'habitude de faire, un match de football. Mais voilà, nous n'aurions jamais imaginé ce que nous allions voir et subir.

Sur place vers 16h00, les véhicules positionnés rue du Tournoi des V Nations, nous avons effectué des patrouilles sur le secteur afin de sécuriser les abords du stade où se trouvaient de nombreux bars et restaurants.

L'avant match se déroulait sans problème majeur malgré l'affluence importante, et de nombreuses patrouilles étaient en cours.

A 21h17, une détonation impressionnante s'est produite sur l'avenue Jules Rimet, au niveau d'un restaurant. J'ai regardé mes collègues en face de moi, les yeux ébahis, me demandant ce qu'il se passait. Tout le monde s'est précipité au coin de la rue et nous avons tout de suite compris qu'une bombe venait d'exploser à 80 mètres de nos véhicules. Ce qui m'a impressionné c'est **le silence qui régnait.**

Un silence comme si le monde s'était arrêté.

En arrivant sur les lieux de la déflagration, le travail reprenait le dessus sur nos états d'âme, nous

portions assistance et secours aux blessés, dressions immédiatement un périmètre de sécurité sans réfléchir aux risques éventuels. Tout s'effectuait naturellement.

Les collègues conducteurs bloquèrent le passage dans la rue où se trouvaient les véhicules CRS et les inspectèrent minutieusement pour écarter les risques supplémentaires.

Nous avons agi avec courage, détermination et professionnalisme. A ce moment-là, un collègue cria «attention, il peut y en avoir une autre». Le périmètre fut évacué rapidement.

C'est alors que la deuxième bombe a explosé.

Le bruit, les vibrations du sol et le souffle de celle-ci étaient impressionnants.

Certains collègues furent touchés par des projectiles et miraculeusement aucun d'entre nous ne fut blessé.

Chaque collègue, chaque gradé, chaque chef de groupe est intervenu et a pris, d'initiative, les décisions qui s'imposaient. Le travail de la compagnie à ce moment-là était bien huilé, on aurait dit un exercice de PRU au vu des automatismes.

Lorsque la troisième bombe explosa vers le Mc Donald's, un peu plus loin de notre position, je me suis dit que tout pouvait arriver, que ce n'était pas fini au vu du nombre de spectateurs présents dans le stade.

Durant le restant du match nous avons gardé notre position sans faillir avec comme spectacle des corps déchiquetés. A la fin du match, plusieurs groupes de la CRS 42

accompagnés de la CRS 2 ont géré la sortie du stade. Celle-ci fût très compliquée.

Nous souhaitions rassurer nos proches. Fort heureusement, il nous a été possible de le faire dans l'heure qui suivit.

Malgré tout ça, à aucun moment nous n'avons eu le temps d'avoir peur, tellement nous étions absorbés par **notre mission de protéger les personnes qui se trouvaient au Stade de France.**

Nous avons fini à 8 heures le lendemain matin, dans une atmosphère pesante. Malgré la fatigue et la crainte nous avons assuré la protection des lieux.

On peut se féliciter de la prise en charge par l'ensemble de la chaîne hiérarchique de l'état psychologique des collègues grâce à la mise en place rapide d'une cellule de soutien.

Nous déplorons, en revanche, la nécessité d'une intervention nationale afin que nous puissions être relevés à la date prévue, sans prolongement.

Il était important pour les collègues, après une telle épreuve, de retrouver le cocon familial.

Si nous sommes CRS, nous n'en sommes pas moins humains et pères de famille.

Je suis fier d'être CRS, fier de ma compagnie, la forte solidarité de l'unité nous a permis de faire face à cette situation de travail inattendue et traumatisante.

A ce jour, malheureusement, seuls la population et notre entourage nous ont exprimé leur respect et leur reconnaissance. A bon entendeur.



Policier dans le 93, j'étais au Stade de France le 13 novembre.

Un homme coupé en deux

Rapidement, nous sommes arrivés sur les lieux. En approchant du café, j'ai aperçu plusieurs personnes, légèrement blessées. Visages blancs, elles étaient toutes choquées, paniquées.

En basculant mon regard sur la terrasse du bistrot, j'ai distingué une masse. C'était un homme coupé en deux. Le premier kamikaze.

Habillés en civils, nous avons été obligés de sortir notre brassard auprès des forces de l'ordre déjà sur place. Les premiers secours étaient là pour venir en aide aux blessés.

Puis, j'ai tourné la tête. À 20 mètres de là, juste devant le Décathlon, j'ai compris qu'il y avait eu une seconde explosion.

Dans ma tête, j'ai immédiatement compris qu'il s'agissait d'un attentat. Mon travail est avant tout de sécuriser le périmètre pour pouvoir mettre tout le monde en sûreté. Les CRS étant déjà au niveau du café, j'ai décidé avec le reste de mon équipe de progresser vers la seconde scène.

J'ai avancé avec précaution. Des morceaux de chair, d'os, jonchaient le sol. Puis, j'ai vu un homme de la sécurité civile à terre, couvert de sang, tendant sa main vers ses collègues qui tentaient de l'aider. J'avais l'impression d'être dans un film américain.

Il n'y avait pas écrit «terroriste» sur sa tête

Plus loin, il y avait une tête. Celle du deuxième kamikaze. Le reste de ses membres était éparpillé un peu partout. Il n'était pas barbu, il avait un visage lambda, comme vous et moi. Il n'y avait pas écrit «terroriste» sur sa tête.

Je suis retourné près du café. Des témoins avaient observé un individu au comportement suspect, transportant une bonbonne de gaz. À ce moment-là, nous ne savions pas que les terroristes avaient agi avec des ceintures explosives. D'ailleurs, nous n'avions quasiment aucune information. Nous avions une description, mais il était difficile de repérer l'individu parmi tous ces gens.

Témoignage

À l'occasion du match France-Allemagne du vendredi 13 novembre, je faisais partie du dispositif de sécurité déployé sur le Stade de France.

Nous étions environ 200 agents.

Avec des collègues, nous avons entendu à la radio qui relie les différents membres du staff cette phrase :

«Il vient d'y avoir une déflagration ou une fusillade à proximité du stade.»

Puis, quelques secondes plus tard :

«Il y a un mec en morceaux.»

Immédiatement, nous sommes montés dans la voiture. Nous étions à une minute seulement. Stupéfaits, nous avions du mal à comprendre ce qu'il venait de se passer. Ça ne pouvait pas être possible.

J'étais à quelques mètres du troisième kamikaze

Des collègues ont alors commencé à évacuer le Mc Donald's d'à côté. J'étais à quelques mètres quand j'ai entendu la troisième détonation. Le kamikaze s'était fait exploser juste devant le fast-food.

Nous avons appris qu'il y avait eu des fusillades dans le centre de Paris et qu'une prise d'otages était en cours au Bataclan. Sans aucune notion du temps, nous étions persuadés que ce n'était pas fini. Et s'il y en avait un quatrième ?

Nous avons fouillé les food-trucks, les poubelles, les sacs qui traînaient à proximité du lieu.

Dans quelques minutes, une foule immense de supporters risquait de surgir du stade. Nous devions mettre en place un dispositif de sécurité au plus vite pour gérer le flux de personnes.

Tout le monde était suspect

Quand les spectateurs du stade ont commencé à sortir, ils étaient paniqués, couraient dans tous les sens. Les mouvements de panique, c'est ce qu'il y a de pire pour nous.

Nous leur avons demandé, parfois fermement, de lever leurs mains en l'air. Certains avaient des sacs à dos, d'autres des bonnets pour se protéger du froid. Tout le monde était suspect.

Le stade a été progressivement évacué, l'autoroute fermée. Les spectateurs ne pouvaient emprunter qu'un seul chemin pour sortir de la zone. S'il y avait eu un quatrième kamikaze, les conséquences auraient été désastreuses.

Tout s'est passé tellement vite. En quelques minutes, CRS et forces mobiles sont arrivés pour nous épauler.

Nous ne sommes pas préparés

Bien sûr, depuis les événements de janvier dernier, je pense qu'on savait que la menace était réelle.

Un jour, ça risquait de se reproduire. En pire.

Nous sommes tous des professionnels, et aucun d'entre nous n'a perdu son sang-froid, mais personne n'était préparé à de tels événements. En 12 ans de métier, je n'avais jamais vécu quelque chose de similaire.

Notre travail consiste à assurer la sécurité des citoyens, tout en décelant les terroristes. Avec le recul, je ne pense pas que notre système de sécurité soit défaillant, je pense surtout que nous ne sommes pas préparés.

Nous n'avons aucun moyen matériel de neutraliser un kamikaze

Eux, ont des kalachnikovs, des ceintures explosives. Nous, nous avons un simple pistolet mitrailleur, du 9 mm, et une visière qui nous protège surtout des jets de pierres. Face à un kamikaze, nous n'avons aucun moyen matériel pour le neutraliser.

Tirer une balle dans la tête sans avoir de formation adéquate, c'est prendre le risque de faire des dommages collatéraux.

Aujourd'hui, nous avons besoin de formations et de protections qui soient à la hauteur de celles du GIGN ou du Raid. Je ne veux pas me transformer en G.I. Joe, mais il y a un juste milieu.

Je n'ai pas un instant pensé à moi

Je n'ai pas encore le contrecoup de ce que j'ai vu, et vécu, tout simplement parce que sur le moment, je n'ai pas pensé à moi. J'ai envoyé un texto à ma famille pour les rassurer, mais c'est tout.

Avec le recul, j'ai un sentiment d'impuissance, mais je sais aussi que pour être efficace, je dois garder la tête froide. Il faut continuer d'avancer, sans se laisser distraire. Je suis déjà retourné sur le terrain, et c'est bien normal.

C'est mon travail, et je continuerai de faire ce que j'aime, mais j'ai aussi conscience que nous ne sommes pas prêts si de nouvelles attaques devaient survenir.

Des attaques, il y en aura d'autres

On veut sauver les gens, mais nous n'en avons pas les moyens, alors on fait simplement tout notre possible.

Je crains qu'avec le temps, les attaques terroristes deviennent de plus en plus sophistiquées. Car des attaques, il y en aura d'autres.

Tout ce que j'espère, c'est que nous pourrions mieux les anticiper. Nous, policiers de la voie publique, nous sommes les premiers remparts entre les citoyens et les terroristes. Cessons de nous infantiliser et donnons-nous les moyens de sauver des gens

Jean-Pierre P.
BAC 93

Propos recueillis conjointement par Paul Le Guennic et Louise Auvitu (Journaliste au Plus du Nouvel Obs) et publié avec l'accord des deux



Témoignage de Paméla, de la BPSP 03, primo-intervenante sur le Bataclan avec son unité.

«Ils sont morts, il y a plein de morts au Bataclan...»

Nous étions en train de traiter un accident de la circulation lorsque nous avons entendu sur les ondes les divers messages émanant de notre station directrice indiquant des fusillades sur les 10ème et 11ème arrondissements de Paris, faisant de nombreuses victimes.

Quelques instants plus tard, à 21h45, un homme de type Africain, mesurant environ 1,90m, vêtu d'un long blouson noir portant l'inscription «Bataclan» dans le dos, s'est précipité vers nous, visiblement terrifié, nous criant «Ils sont morts, il y a plein de morts au Bataclan, venez vite ! Ils sont tous morts, ça tire !».

J'ai crié à mes deux collègues, «on y va !», nous avons bondi dans notre véhicule, nous sommes rapprochés du Bataclan, et avons stoppé notre véhicule quasiment face à l'entrée principale.

Une scène d'horreur s'est déroulée sous nos yeux.

Un calme anormal régnait dans la rue. L'atmosphère était lourde, comme irréaliste. Nous nous demandions si nous étions au bon

endroit, quand nous avons entendu des déflagrations qui provenaient de la salle de spectacle, ne laissant plus aucun doute.

Une scène d'horreur s'est déroulée sous nos yeux. Des corps sans vie au sol, voir pour certains, assis contre un mur, livides, des gens agonisants, dans des mares de sang...

Du Bataclan, une lumière émanait; on pouvait distinguer la fosse où de nombreux corps s'entassaient. Une scène affreuse surréaliste...

Par intermittence, on distinguait des flashes de lumière, synchronisés avec les détonations des coups de feu, et des corps qui tombaient encore.

C'est un flot incessant de victimes et de personnes sous le choc que nous avons dû prendre en charge

Au vu du danger évident, nous avons pris en compte deux personnes et les avons mises à l'abri, en profitant de nous mettre à couvert, ayant remarqué la présence d'un individu sur le toit, pouvant être un des terroristes, qui faisait des allers-retours, visiblement calme et déterminé.

De notre position, à l'angle de la rue Oberkampf et Boulevard Voltaire,

nous avons continué à prendre en charge les gens désorientés, tout en donnant un maximum d'informations à notre station directrice, au fur et à mesure que des témoins et des victimes nous en donnaient.

Nous dirigeons ces personnes vers des lieux plus sûrs.

C'est un flot incessant de victimes et de personnes sous le choc que nous avons dû prendre en charge, appuyés par des collègues venus en renfort.

Nous nous sommes mis à faire des allers-retours le long du Boulevard Voltaire, sous les détonations incessantes, couverts par certains collègues, pour prendre en charge les victimes trop grièvement blessées qui ne pouvaient se déplacer seules.

Des collègues prodiguaient les premiers soins, certains en utilisant leurs vêtements de travail pour en faire des garrots, et malgré leur acharnement, des personnes ont succombé à leurs blessures sous leurs yeux.

Les effectifs commençaient à affluer, et vers 22h05, nous avons été rejoints par le Patron de la BAC 75 N accompagné de deux collègues munis de gilets lourds et de Pistolets Mitrailleurs.

Nous avons été saisis en entrant dans la fosse par le nombre incalculable de gens...gisants dans une mer de sang...

Avec ses hommes, ils se sont dirigés vers l'entrée du Bataclan, où nous avons entendu les déflagrations s'accélérer, puis ils en sont ressortis avec des victimes qu'ils venaient de prendre en charge.

Vers 22h20, nous avons constaté l'arrivée du RAID et de la BRI, ce qui nous a fortement rassuré. Ils ont investi le Bataclan.

Une fois la salle principale sécurisée, nous avons eu l'autorisation d'y pénétrer pour aller porter assistance aux victimes.

Nous avons été saisis en entrant dans la fosse par le nombre incalculable de gens qui nous appelaient au secours ou nous faisaient des gestes, gisants dans une mer de sang, sous une lumière éblouissante contrastant avec

la noirceur des murs autour de nous et de la scène.

Nous avons senti une forte odeur de fer, caractéristique de l'odeur du sang qui nous montait au nez, et face à cette vision d'horreur absolue, nous entendions des téléphones portables qui sonnaient à répétition dans les poches des morts et mutilés, nous faisant prendre conscience soudainement que leurs amis ou familles cherchaient à les joindre en vain.

Nous n'arriverons jamais à effacer de nos esprits ces scènes d'horreur...

Pendant que nous évacuions les victimes sur des civières improvisées avec des barrières Vauban, le RAID et la BRI nous ont demandé de sortir de la salle, car ils allaient donner l'assaut au 1er étage où étaient retranchés encore deux terroristes.

Une fois l'assaut terminé, nous sommes revenus sur les lieux pour continuer l'évacuation des victimes.

Vers 02h00, alors que les services de secours étaient en place, notre commissaire nous a libéré.

Nous nous sommes alors rendus compte que nous étions couverts de sang et de morceaux de peau humaine.

Suite à cette intervention, nous avons dû prendre un traitement médical de trithérapie.

Nous n'arriverons jamais à effacer de nos esprits ces scènes d'horreur, auxquelles nous n'avons pas l'habitude d'être confrontés.

Nous ne pouvons pas nous souvenir de tous les détails et du nombre précis de victimes que nous avons sorties de cet enfer mais nous n'oublierons jamais leurs visages effrayés, leurs mots remplis de détresse d'avoir laissé un proche à l'intérieur sans doute décédé ou même leurs dernières paroles avant d'avoir succombé à leurs blessures. Nos pensées vont en priorité à toutes ces victimes innocentes et leur famille.

Interview de Nathalie : Mon mari était au Bataclan.

Mon mari est policier depuis quelques années à Paris et il aime son travail.

C'est vrai que l'on se croise beaucoup car nos horaires de travail ne correspondent pas trop et il est très pris par son boulot.

Depuis les attentats du début d'année, son comportement avait un peu changé et nous parlions moins de ce qu'il faisait. Je pense qu'il ne voulait pas que je m'inquiète et que c'était pour me préserver.

Le jour du 13 novembre, il était de service et est parti plus tôt, comme à son habitude.

C'est une amie, l'épouse d'un collègue de mon mari, qui m'a informée de ce qu'il se passait.

J'ai aussitôt tenté de joindre mon mari sur son portable sans avoir de réponse.

J'ai commencé à m'inquiéter en voyant les horreurs diffusées à la télé.

J'essayais de l'appeler de mon portable et de mon fixe en permanence, sans réussir et commençais à paniquer.

J'ai alors appelé mon amie pour voir si elle, arrivait à avoir son mari.

Devant sa réponse négative, je lui proposais de venir à la maison car je ne me sentais plus capable de rester seule, **j'étais prise d'angoisse.**

C'est en arrivant qu'elle m'a annoncé que nos maris étaient au Bataclan mais n'en savait pas plus.

Nous avons passé des dizaines d'appels pour essayer de les avoir et/ou d'avoir des informations.

Nous devenions folles d'inquiétude.

C'est au bout de plusieurs heures, un temps qui nous a paru une éternité, que nous avons enfin réussi à joindre un

collègue à eux qui nous a un peu rassuré en nous disant que nos maris n'avaient rien.

Je crois n'avoir jamais eu autant peur de ma vie et attendait avec impatience qu'il revienne. J'avais besoin de savoir comment il allait et de lui parler.

Son retour n'a pas été celui que j'attendais car **il était refermé sur lui même.** Il aura fallu plusieurs jours pour que nous arrivions à parler de ces moments horribles que nous avons vécus, chacun de notre côté, différemment mais certainement de manière aussi difficile.

Aujourd'hui, je pense que nous voyons la vie autrement, nous sentons plus solidaires des autres et n'avons qu'une envie, **profiter pleinement de la vie tout en restant vigilants.**



Témoignage

Interview de 3 collègues de la BAC 94 N, primo-intervenants sur le Bataclan le 13 Novembre 2015.

Le secteur Communication du Bureau National s'est rendu au siège de la BAC 94 N, afin de s'entretenir avec trois collègues primo-intervenants sur le Bataclan le 13/11/2015, sur les terribles attentats qui ont fait 130 morts et des centaines de blessés.

Ce sont trois collègues marqués mais dont la détermination n'est pas ébranlée, qui nous ont reçus et se sont livrés sur les événements.

«Ce soir, on joue notre vie, on ne va pas sur n'importe quoi, on doit être aux aguets»

C'est à trois, dans leur véhicule BAC que sur les ondes, ils captent divers messages relatant les explosions à Saint Denis, et les coups de feu sur Paris.

La décision de se rendre sur la capitale est prise par le Chef de bord ;

Un seul objectif, prêter assistance car la gravité des faits est immédiatement perçue.

Le chauffeur quant à lui, est concentré sur la conduite rapide; son but, aller du point A au point B le plus vite possible avec le maximum de sécurité ! Le Chef de bord et le 3ème équipier, écoutent minutieusement les ondes, à la recherche de la moindre information leur permettant de

comprendre les faits et de savoir où précisément se rendre.

«Ce soir, on joue notre vie, on ne va pas sur n'importe quoi, on doit être aux aguets», c'est en ces termes que le chef de bord s'adresse à ses équipiers. Vu le contenu des messages radio, il décide de se rendre de Créteil au Bataclan, dernier point de progression des terroristes, et sont sur place en seulement dix minutes.

Ils aperçoivent le Patron de la BAC 75N et son chauffeur, également présents, pénétrer dans le Bataclan par l'entrée principale et décident de prendre le flanc gauche de la salle de spectacle, au niveau du passage Saint-Amelot d'où de nombreuses personnes affolées affluent.

«Ça tapait dans le corps, ça résonnait malgré le gilet pare-balles, tellement la puissance de feu était forte»

Le chauffeur commence à prendre en compte les victimes pour sécuriser leur évacuation. Il réquisitionne des véhicules pour évacuer les blessés trois par trois vers les divers C.H., pendant que les deux autres progressent vers l'issue de secours. Immédiatement, c'est à un feu nourri de kalachnikov et à des explosions qu'ils doivent faire face. L'un d'eux décrit «Ça tapait dans le corps, ça résonnait malgré le gilet pare-balles, tellement la puissance de feu était forte».

Ils progressent, se sentent démunis, armés seulement d'un fusil à pompe pour trois, de leur Pistolet SIG SAUER 9mm et protégés par leur gilet pare-balles à dotation individuelle, incapable de stopper le calibre utilisé par les terroristes...

Ils cherchent d'où viennent les coups de feu, quand, de la sortie de secours du Bataclan, fuient plusieurs centaines de personnes, certaines valides, d'autres blessées.

Une explosion à l'intérieur de la salle de concert, vient d'avoir lieu, qui s'avérera être l'explosion produite par un des kamikazes lorsqu'il a été neutralisé par le patron de la BAC 75 N. Pris dans le flot humain, ils demandent aux valides de prendre en charge les blessés, certains faisant même demi-tour bien qu'effrayés pour leur venir en aide. Ils dirigent les gens vers le Bd Voltaire.

Une fois le passage Saint-Amelot évacué, ils se mettent en retrait à l'angle de la rue.

Un équipage de la BAC 11 arrive en soutien, les aide à assister les victimes et là, ils se font à nouveau tirer dessus à la kalachnikov.

Ils laissent intervenir les services spécialisés RAID, et BRI-BAC.

L'un d'eux nous dit : «On ne pense qu'à une chose à ce moment-là : Intervention, Assistance, Sécurisation des personnes.

C'était une scène de guerre, on était choqué par les images, mais en même temps, on est policier, et de suite, les réflexes professionnels prennent le dessus, et on intervient mécaniquement, comme une machine.

On est un peu frustré en se disant qu'avec du matériel plus approprié... on aurait peut-être pu sauver plus de vies.

Une fois l'intervention finie, on a toutes ces scènes qui reviennent dans nos têtes, on se demande ce qu'on aurait pu faire pour être plus efficaces, On est un peu frustré en se disant qu'avec du matériel plus approprié tant pour la protection que pour la riposte, on aurait peut-être pu sauver plus de vies.

A défaut d'avoir les moyens nécessaires pour faire face à cette situation, on y a mis toutes nos tripes».

Les deux intervenants du passage Saint-Amelot, gardent en tête le regard du binôme, face au danger. Cet échange furtif qui dit «on est face à la mort, et on va faire en sorte de s'en sortir ensemble !».

L'autre image marquante pour eux est la sortie en masse des gens, pour certains soulagés de voir la police, d'autres les invectivant et leur demandant de se dépêcher d'entrer pour aller chercher les autres.

Pour le chauffeur, qui se trouvait Boulevard Voltaire, c'est le trou béant dans le ventre d'un blessé par balle qu'il a mis à l'abri derrière une voiture, mais aussi, les boules normalement blanches, des poteaux alignés sur le trottoir, qui à cet instant, sont rouges de sang.

La routine est dangereuse pour notre métier.

Ils expliquent que dès le lendemain, ils ont eu besoin de retrouver leurs collègues, de les toucher. Parler de ce qu'ils ont vécu, exorciser tout ça.

Deux semaines après, ils se sentent vivants, contents de vivre des choses simples, même le fait d'être dans les bouchons leur procure une sensation de bien-être.

Besoin de calme aussi, de s'évader, faire du sport, de se vider la tête.

Quant aux interventions, depuis, le chef de groupe nous déclare : «On fait des efforts pour être encore meilleurs, travailler avec encore plus de sécurité. On équipe notre véhicule avec le maximum d'armes collectives. Et on fait en sorte de ne jamais tomber dans la routine, car la routine est dangereuse pour notre métier.»





Interview

Interview de Sofiane, du GSQ 18, un des primo-intervenants sur le Bataclan avec les collègues de son unité.

Bonjour Sofiane, peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis Gardien de la Paix avec un peu plus d'un an d'ancienneté dans le grade. Je suis originaire du Sud, célibataire, sans enfant. Je suis sur Paris depuis un peu plus d'un an et affecté au GSQ 18 (NDLR : Groupe de Sécurité de Quartier) depuis le 13/11/2015, jour des attentats.

Peux-tu nous décrire comment se sont déroulés ces événements pour toi ?

Avec mes collègues du GSQ, nous avons capté sur la fréquence générale divers messages signalant plusieurs fusillades sur Paris et des explosions à Saint Denis. Nous nous sommes rapprochés du 11^{ème} arrondissement, et le dernier message faisant état d'auteurs des coups de feu ayant pénétré dans «Le Bataclan», nous nous sommes stoppés à proximité, car notre chef a décidé que nous progresserions à pieds pour moins s'exposer et avoir plus de recul.

Sur fond de détonations d'armes de guerre, émanant du Bataclan, notre première vision a été une rue déserte, avec quelques personnes qui

couraient. Des riverains criaient à leurs fenêtres qu'ils avaient des victimes chez eux, nous progressions parmi des vitrines brisées, des chaises et des tables renversées, des corps de victimes partout au sol. A ce moment, l'excitation a fait place à un brutal retour à la réalité, et un stress énorme, devant cette vision de chaos.

Avec les effectifs de la BAC N, nous avons organisé un périmètre de sécurité.

Un commissaire de la BAC 75 N, a demandé des volontaires pour tenter d'aller récupérer des survivants dans le Bataclan. J'ai su après coup, que ce patron avait neutralisé quelques minutes plus tôt, un des terroristes dans la salle de concert.

Mon unité, dirigée par notre chef de groupe a décidé d'en être.

Une colonne d'assaut a été formée et nous avons progressé jusqu'à l'entrée du Bataclan.

Alors que nous nous approchions de la porte, nous ne pouvions que constater de nombreux corps inertes jonchant le sol.

Une fois dans le sas, nous avons fait en sorte d'évacuer des survivants, et empêcher des gens d'entrer pour aller

chercher leurs proches. Nous savions que des terroristes se trouvaient toujours à l'intérieur de l'établissement. Les tirs par armes automatiques étaient toujours nourris.

Vu la dangerosité à l'intérieur de la salle de concert, nous sommes sortis, et avons rejoint les collègues postés à l'angle du Boulevard Voltaire et du passage Saint Amelot, où nous avons essuyé plusieurs rafales d'armes automatiques.

Mon chef, s'est positionné devant, pour nous sécuriser, tout en essayant de jeter des coups d'œil vers la sortie de secours du Bataclan d'où semblaient émaner les tirs. Comme l'endroit devenait trop dangereux, il a alors décidé de nous positionner sous un autre angle moins exposé.

Nous avons scruté les points hauts du bâtiment, jusqu'à l'arrivée des services spécialisés. Nous avons sécurisé l'évacuation des victimes par les collègues, sur des brancards de fortune.

Heureusement que notre Brigadier-Chef était là. Il nous a encadré, canalisé, en gardant son sang-froid et son professionnalisme.

Et après coup, comment te sens-tu ? Un petit mot pour la fin ?

Une fois la pression retombée, on se sent épuisé physiquement et moralement.

La vision des gens en pleurs, y compris de certains collègues, reste dans ma tête.

Après coup, on sent qu'on n'est pas préparé à affronter ce genre d'événement, d'un point de vue émotionnel, et matériel, mais notre sens du devoir fait que l'on y va, coûte que coûte.

Quand as-tu repris le travail après ces événements ?

Dès le lendemain, nous étions opérationnels. Nous ressentions un besoin de travailler, de ne pas être seuls, être avec les collègues, reprendre notre train-train quotidien.

Je tiens à rendre hommage aux victimes de ces terribles attentats, à tous les intervenants, qui ont pris énormément de risques sur tous les points, comme mes collègues du GSQ 18 et 19. Ces derniers, alors qu'ils sécurisaient les lieux rue de la Fontaine Le Roi, ont eu à faire à un individu avec un comportement suspect, vêtu d'un pantalon treillis, de chaussures commando et porteur d'une barbe. Cet individu a refusé d'obtempérer à leurs injonctions de quitter les lieux en ignorant leurs sommations. Il a accéléré sa progression dangereusement dans leur direction, alors que les collègues le braquaient de leur arme. Certains collègues se sont mis à couvert, pensant à un kamikaze. Pourtant, deux d'entre eux se sont jetés sur lui

pour le maîtriser, au péril de leur vie. Au final, cet individu n'était pas un terroriste mais refusait de se soumettre aux policiers. Le sang-froid des collègues a permis de préserver une vie.

Tout le monde est resté professionnel et digne devant cette horreur.



Interview d'Émile, 22 ans, cuisinier au restaurant «A la bonne bière» rue du Fb du Temple - Paris 10^{ème}.



Émile, comment as-tu vécu cette nuit du 13 Novembre ?

Avec mes collègues, j'étais en cuisine, j'ai entendu des Tirs, j'ai pensé à des pétards, puis, lorsque je suis sorti, je me suis retrouvé face à l'horreur. Du sang partout, et quatre personnes à terre.

J'ai constaté qu'une fille blessée se trouvait dans les escaliers, elle avait pris une balle dans le bras et une dans la jambe. Aidé d'un collègue, je l'ai prise en charge, et l'ai conduite à l'étage où je suis resté avec elle jusqu'à l'arrivée des secours, environ une vingtaine de minutes plus tard.

Alors la Police et les pompiers sont

arrivés, et j'ai ressenti un grand soulagement. D'ailleurs, il y a même un médecin du RAID, qui est venu pour voir comment nous allions dans le restaurant. Je me suis senti enfin en sécurité et protégé.

À partir de ce moment, j'ai pu commencer à donner des nouvelles à mes amis et ma famille qui s'inquiétaient.

Comment évaluerais-tu l'intervention des Policiers ce soir-là ?

Ils ont fait au plus vite et au mieux, vu les circonstances, ils ont été très professionnels et très humains.

Ton image de la Police a-t-elle changée depuis ce jour ?

Oui, je dois admettre qu'avant, je voyais essentiellement la Police répressive, et maintenant, je vois aussi la Police qui porte assistance et secours.

Comment s'est passée ta reprise du travail ?

J'étais heureux de reprendre le travail et retrouver mes collègues, juste trois semaines après, un vendredi soir mais j'avoue que j'étais tendu jusqu'à 21h30, où à ce moment, on s'est regardé avec les collègues, et on a poussé un soupir de soulagement, comme si on appréhendait que cette tragédie ne se renouvelle.

La clientèle a-t-elle changée de comportement depuis ?

En effet, les clients ont l'air moins difficiles qu'avant, plus compréhensifs.

Et toi ?

J'ai eu un suivi psychologique, et j'avoue qu'il m'a permis d'aller de l'avant, d'apprécier encore plus la vie qu'avant, car la vie est précieuse. Aider les gens, et face aux petits problèmes, relativiser.

L'équipe Communication du bureau National remercie l'équipe de «La Bonne Bière» pour son accueil chaleureux.



La BRI-BAC (Brigade Anti-Commando) : Sur le terrain, de l'Hyper Cacher au Bataclan.

Le 9 janvier 2015, la Brigade de Recherche et d'Intervention (B.R.I.) de la Direction Régionale de la Police Judiciaire (D.R.P.J.), la Brigade d'Intervention (B.I.) de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (D.O.P.C.) et le R.A.I.D. (Recherche, Assistance, Intervention et Dissuasion) intervenaient conjointement pour mettre fin à la prise d'otages de l'«Hyper Cacher», Porte de Vincennes.



Les effectifs de Police intervenants, et notamment ceux de la B.R.I., n'hésitaient pas à donner l'assaut, **malgré la présence avérée d'explosifs**, afin de mettre fin à l'entreprise du terroriste Coulibaly. Leur intervention se soldait par la **libération de l'ensemble des otages**, sains et saufs, et par la neutralisation du terroriste.



Les plus hautes autorités de l'État saluaient le courage et le professionnalisme des fonctionnaires de Police ayant participé à l'opération.

Les jours suivant l'assaut, et ce malgré l'impact psychologique d'un tel événement sur les policiers de la BRI, ceux-ci n'hésitaient pas à donner de leur temps pour faire montre de solidarité à l'égard des collègues de la Direction de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne (D.S.P.A.P.) qui s'étaient confrontés directement aux terroristes.

Le délégué de la B.R.I., «T.», a pris l'initiative de se rendre, avec ses coéquipiers, au commissariat principal du 11ème arrondissement afin d'apporter leur soutien aux collègues, particulièrement marqués par les événements et la perte d'un des leurs, tué en service, sous les balles des terroristes.

La reconnaissance des autorités se manifestait, notamment à travers l'attribution de médailles, d'avancement d'échelons et de prise de grades. De plus, la B.R.I. défilait aux côtés du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (G.I.G.N.) et du R.A.I.D. lors des cérémonies du 14 juillet sur les Champs-Élysées.

Une grande première !



Depuis janvier, afin de s'adapter au mieux à la réalité des nouvelles menaces, la B.R.I. a su développer de nouvelles compétences :

Mise en place d'une Force d'Intervention Rapide (F.I.R.) :

chaque jour, un groupe de la B.R.I. est équipé, armé et prêt à intervenir dans les plus brefs délais pour répondre à une crise ayant lieu sur la «plaque parisienne».

- Formation au dé-piégeage d'assaut (détection d'explosifs)
- Entraînement spécifique pour répondre aux tueurs de masse (individus dont l'objectif est de tuer le maximum de personnes)
- Entraînement spécifique à la menace N.R.B.C. (Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique)
- Formation des effectifs de la Compagnie de Sécurisation de Paris (C.S.I. 75) et de la Brigade Anti-Criminalité de Nuit (B.A.C. 75 N)
- Mise en place d'entraînements communs avec le R.A.I.D. afin d'améliorer l'interopérabilité des deux Unités.

En plus de ces nouvelles contraintes, les policiers de la B.R.I. continuent d'exercer leurs missions de Police Judiciaire (surveillances, filatures et interpellations). L'ensemble de ces contraintes, qui ne cessent de se superposer, ne laissent que peu de place pour une vie privée et une vie sociale normales.

Mais, après de nombreuses promesses, les actes tardent à venir.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la B.R.I. n'a pas obtenu :

- De renfort d'effectif
- D'armement supplémentaire
- De dotation de véhicules supplémentaires dédiés à l'intervention

Et pourtant, le 13 novembre, tout le monde était là...

En ce jour si particulier, dès les premières explosions, la BRI était rappelée et se rendait sur le lieu de la prise d'otages.

Après un briefing sur la situation, l'unité intervenait en arrivant sur les lieux.

La BRI, forte de sa Force d'Intervention Rapide (FIR), primo-intervenante au «Bataclan» sauvait les otages, repérait les terroristes en entamant les négociations.

Une attitude très réfléchie, dans un cadre d'horreur extrême, qui a permis à la colonne ALPHA de rejoindre la FIR (avec le bouclier lourd RAMSES sans lequel beaucoup d'hommes auraient pu trouver la mort) et à la colonne BRAVO de se positionner pour également lancer l'assaut, tout en recherchant d'autres assaillants.

Dans la foulée, le top «inter» (intervention) était donné et la FIR, renforcée par la colonne ALPHA, montait à l'assaut essuyant de lourdes rafales d'armes de guerre.

La BRI déplorait un blessé dans ses rangs.

Le courage sans faille de ces hommes a permis de mettre fin à ce massacre en neutralisant les terroristes.

La BRI a montré une fois de plus qu'elle était largement à la hauteur des autres unités d'élites telles que le RAID ou le GIGN avec lesquelles elle travaille à ce jour main dans la main.



Christophe PICHENOT et T. Délégué BRI PP
Coordinateur D.R.P.J./D.R.P.P. Région Paris



Une Prime exclusive

Malgré des missions identiques, une intégration à une même structure, celle de la Force d'Intervention de la Police Nationale (FIPN) et un processus de sélection très pointilleux (des tests de sélection effectués pendant 1 mois pour la B.R.I.), les policiers de la B.R.I. ne touchent toujours pas de prime équivalente à celle des effectifs du R.A.I.D.... UNITÉ SGP POLICE-FO a transmis un dossier argumenté au Ministre de l'Intérieur et mettra tout en œuvre pour faire aboutir ce dossier. Nous demandons juste le rétablissement du principe d'équité.



Témoignage

Ce vendredi 13, je suis de FIR (Force d'Intervention Rapide), je regarde le foot, une explosion retentit, je trouve ça bizarre.

Je passe un coup de fil et suis prêt pour intervenir sur les attentats en cours, équipé de mon fusil et de mon équipement lourd, je me dis «putain, c'est reparti»

Je tiens, avec toute l'équipe, à saluer ces collègues qui ont risqué leur vie en maintenant la place, sans équipement adapté à la situation.

Avec La FIR, nous nous rendons directement au «Bataclan» et nous relevons les collègues de la sécurité publique, ravis de nous voir arriver ; ils ont déjà essuyé les tirs des terroristes.

Je tiens, avec toute l'équipe, à saluer ces collègues qui ont risqué leur vie en maintenant la place, cela sans équipement adapté à la situation.

Nous entendons des sonneries de téléphones qui résonnent, l'odeur de la poudre et du sang

Nous commençons notre progression et découvrons déjà deux cadavres dans l'entrée, les portes d'entrées du Bataclan étant entrouvertes. Dès le feu vert des autorités donné, nous investissons les lieux, et l'objectif premier est de localiser les terroristes et sécuriser les lieux.

En passant les premières portes, nous sommes éblouis par des projecteurs, mais nous devons avancer, dans un silence qui nous fait penser que tout

le monde est mort. Nous entendons des sonneries de téléphones qui résonnent, l'odeur de la poudre et du sang, nous avançons et sécurisons au fur et à mesure.

Les rescapés constatent que nous sommes de la Police, ils commencent à nous parler, à s'accrocher à nous en demandant de l'aide, mais nous ne pouvons stopper la progression.

La FIR se divise en deux, une équipe en bas et l'autre à l'étage côté gauche où sont localisés les terroristes.

Nous commençons à communiquer avec un terroriste qui nous demande de reculer en menaçant les otages. Dans le même temps, les renforts arrivent, la colonne «Alpha» équipée du bouclier lourd rejoint la FIR côté gauche et la colonne «Bravo» recherche d'autres terroristes côté droit.

Ce qui est difficile pour nous à gérer, c'est que les gens se lèvent brutalement pour s'échapper, et que nous n'avons à ce moment là, qu'un quart de seconde pour analyser la situation, car toute personne se trouve être un terroriste potentiel.

Le top «inter» imminent, nous pensons à nos femmes et enfants, certains d'entre nous risquent d'y rester

Le rez-de-chaussée sécurisé, nous avons l'autorisation d'évacuer les personnes valides.

Le top «inter» imminent, nous pensons à nos femmes et enfants, on se «check» tous, pensant à ce moment,

que certains d'entre nous risquent d'y rester.

Top «inter», nous lançons l'assaut, passons la porte d'accès aux loges et on se fait engager à coups de rafales de kalachnikovs, nous ripostons et à ce moment on ne pense plus à rien, juste à sauver les otages.

Une fois les terroristes neutralisés, nous continuons la progression jusqu'à la sécurisation complète du Bataclan.

Nous évacuons ensuite les otages T-shirts levés, nous ne savons pas combien d'assaillants il y avait, on ne peut prendre aucun risque.

Nous avons en permanence une pensée pour toutes ces victimes et leurs familles

Quelle sensation d'irréalisme, c'était la guerre, on ne pense jamais pouvoir vivre et voir de telles choses.

Nos combinaisons et chaussures sont maculées de sang, nous nous réunissons à l'extérieur, le Préfet est venu nous féliciter, puis nous repartons au 36 afin de reconditionner nos équipements et nous reposer en attente d'une éventuelle nouvelle intervention.

Nous sommes tous très fiers d'avoir sauvé tant de personnes et d'être également tous en vie, nous avons en permanence une pensée pour toutes ces victimes et leurs familles.

Aucune victime n'a été à déplorer dès lors que la BRI est entrée au Bataclan.

«T» et l'équipe de la FIR

LA BRIGADE D'INTERVENTION

DOSSIER SPÉCIAL



La B.I. : Toujours au coeur de l'action

La **Brigade d'Intervention (B.I.)** de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation (D.O.P.C.), **unité au professionnalisme exemplaire**, a démontré, une fois de plus, qu'elle était à la hauteur de compétences des autres unités d'élite qui composent la Police Nationale.

Lors des derniers attentats sur Paris, elle était sur tous les fronts.

En Janvier, elle a participé activement, avec la B.R.I., à la lutte contre le terrorisme notamment lors de l'assaut de l'«**Hyper Cacher**» et la mise hors d'état de nuire du terroriste Coulibaly. En novembre, elle est intervenue également sur le **Bataclan** aux côtés de la B.R.I. La colonne d'attaque A de la BI sur le flanc gauche et la colonne B en soutien flanc droit ont, une fois de plus démontré leur total engagement au péril de leur vie en figeant la situation avec un terroriste, l'empêchant de tuer d'autres otages. Ce dernier acculé n'avait d'autre choix que de se rendre ou de se faire exploser. Il choisit malheureusement la pire des solutions.

La B.I. a des devoirs, elle s'en acquitte avec abnégation au quotidien, mais **elle a aussi des droits**. Celui d'être respectée par sa Direction d'emploi qui, hélas, démontre au quotidien que ce n'est pas le cas.

Cette Unité volontaire, dont le cœur de métier est pourtant bien défini, est utilisée trop souvent pour des missions qui, par nature, ne devraient

pas lui être dévolues.

Au côté de la B.R.I., **la B.I. fait partie de la F.I.R.** (Force d'Intervention Rapide), elle est d'alerte «Brigade Anti-Commando» et pourtant, régulièrement d'astreinte le week-end, **envoyée sur tout et n'importe quoi !**

Qu'arrivera-t-il si les collègues d'astreinte doivent immédiatement intervenir en cas de déclenchement de l'alerte, s'ils se trouvent au commissariat du 08^{ème} arrondissement, sur une mission de protection, en soutien d'une Unité qui n'en a pas réellement besoin ? Cela obère leur capacité opérationnelle immédiate et **peut avoir des conséquences dramatiques sur le dénouement d'un événement grave.**

L'astreinte est définie par un texte réglementaire que l'administration ne respecte pas concernant la B.I.

La B.I. est une unité d'élite, formée et entraînée au même titre que la B.R.I. qui, le cas échéant, est capable en tous points d'effectuer les mêmes missions. Ces deux entités travaillent en coordination, comme ce fut le cas à Vincennes ou au Bataclan. Certains effectifs de la B.I. ont donc, naturellement, vocation à être aspirés pour intégrer la B.R.I.

Dans le cadre de la Force d'Intervention de la Police Nationale (F.I.P.N.), **la B.I. a une formation**

identique et des entraînements en commun avec la B.R.I. et le R.A.I.D.

Il est donc essentiel et vital pour la B.I. que la D.O.P.C. respecte à la lettre la doctrine d'emploi de cette Unité en la délestant de toutes les missions qui sortent de son cœur de métier.

Un mot enfin sur les reports de repos qui pleuvent sur la B.I. et qui concernent également les autres Unités du Groupe d'Intervention de la Police (G.I.P.), notamment la «Spéciale GYM» qui a été impactée de 277 reports de repos depuis le début de l'année pour un effectif de 22 collègues.

La note du **report de repos** précise que ce dernier **doit être exceptionnel**. Elle n'est donc pas respectée !

Les collègues sont fatigués et ces reports de repos injustes impactent de plein fouet leur vie familiale.

Ils ne compensent que temps pour temps les vacances de week-end effectuées par les collègues.

Ils doivent disparaître ou alors être crédités à hauteur de 150% sur le RC et de 200% sur le RL.

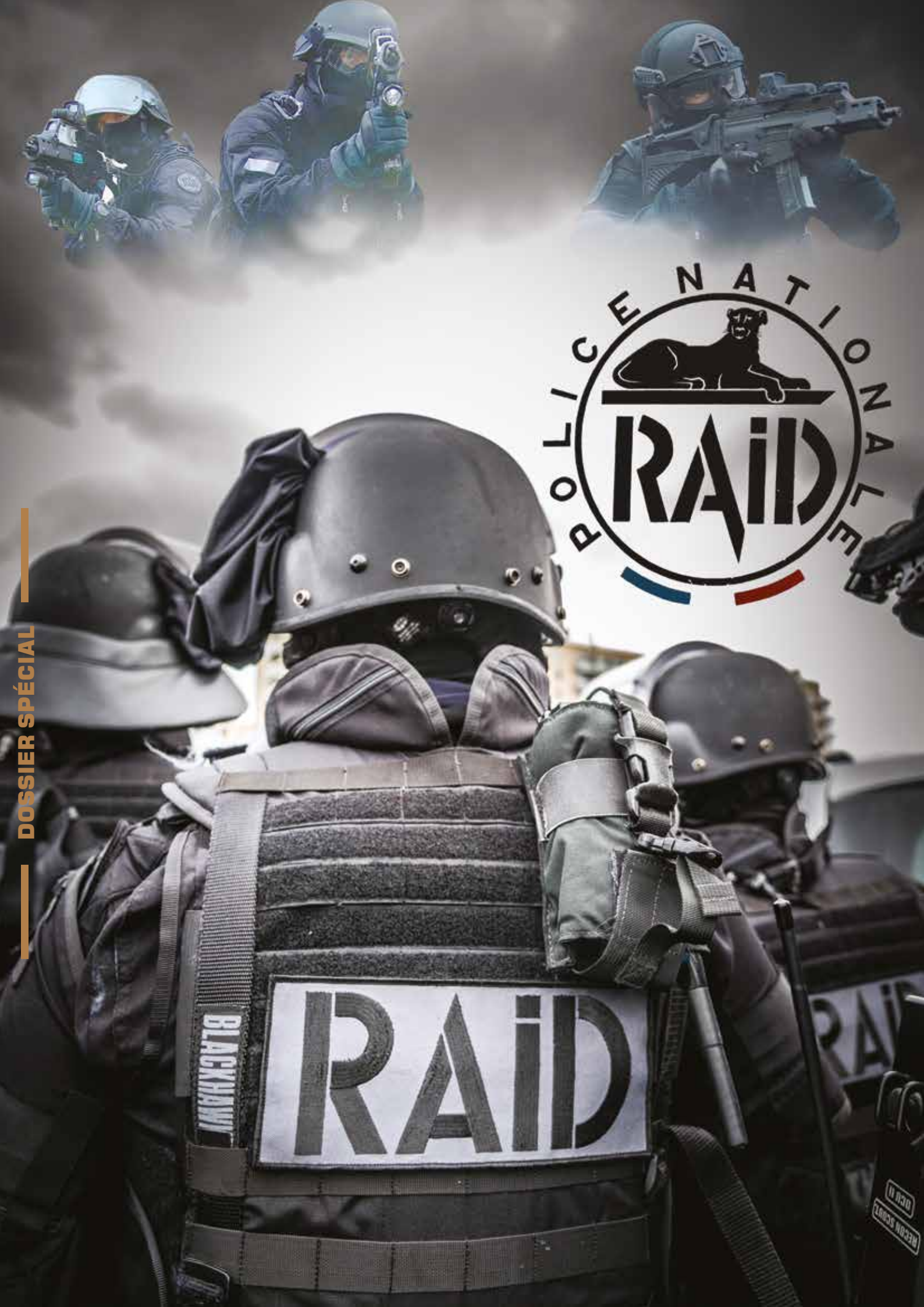
Le G.I.P. (et ses composantes, notamment la B.I.) a des devoirs dont il s'acquitte avec un grand professionnalisme.

Alors, respectez leurs droits !



Rocco CONTENTO
Secrétaire Départemental Paris





DOSSIER SPÉCIAL



BLACKHAWK

RAID

RECOUR SCOUT
030 11

Le RAID :

Saint-Denis - Une intervention à très haut risque

Le secteur Communication du bureau National UNITÉ SGP POLICE-FO a été reçu au siège du RAID.

Le RAID (Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion) est une unité d'élite placée sous l'autorité du Directeur Général de la Police Nationale. Il est appelé à intervenir dans des événements graves, nécessitant l'utilisation de techniques et de moyens spécifiques pour neutraliser des individus dangereux par la négociation et l'intervention. Après la visite de la structure dans laquelle ils sont installés, nous sommes reçus dans la salle opérationnelle où deux collègues nous relatent l'intervention de Saint Denis du 18 Novembre 2015 au matin.

**«La non réversibilité»
... à partir du moment
où l'opération a débuté,
pas de retour en arrière
envisageable.**

Le 18 Novembre à minuit, Le RAID est mandé par la SDAT (La sous-direction anti-terroriste) pour interpellier une partie du commando des attentats du 13 Novembre.

Mis en stand by par leur hiérarchie dans leurs locaux, des renforts sont appelés. La SDAT sceptique devant des informations trop évidentes, continue d'enquêter, et veut éviter un piège de la part des terroristes.



À 04h00, le départ pour Saint-Denis est donné. Ils savent qu'ils partent sur une partie du commando ayant perpétré les attentats de Paris quelques jours plus tôt, qu'ils sont chargés, lourdement armés, et que leur logement leur sert de base pour mettre en place un nouvel acte terroriste.

Du fait de la très forte suspicion de détention d'explosifs par les individus, une décision au niveau de l'organisation de l'opération est prise, celle d'utiliser une méthode mise en place au sein du RAID, la «non réversibilité» ; à partir du moment où l'opération a commencé, pas de retour en arrière possible, les objectifs ne doivent pas pouvoir s'échapper, il faut les neutraliser rapidement afin d'éviter qu'ils puissent faire d'autres victimes.



**«C'est le type d'intervention
où l'on prend le maximum de
risques.»**

Arrivés sur place, l'appartement est localisé, grâce au précieux travail de la SDAT.

Le dispositif se déploie. N'ayant aucune connaissance des lieux, les «opérateurs» les découvrent au fur et à mesure de leur progression.

Ils pénètrent dans une cour intérieure toute en longueur, qui est surplombée par les différents niveaux des immeubles. La configuration idéale pour un guet-apens.

L'immeuble ciblé, semblant désaffecté, doit abriter de nombreux squats, ils en font vite le constat.

La vigilance est de mise, des terroristes peuvent surgir de n'importe où, et il faut, malgré tout, prendre soin de protéger au maximum les gens qui vivent dans les lieux.

Pour garder l'effet de surprise et ne pas éveiller de soupçons, pas d'évacuation des lieux, «C'est le type d'intervention où l'on prend le maximum de risques» précise l'un des collègues.

L'appartement cible se trouve au 3ème étage. Deux portes sont susceptibles d'y accéder. Décision est prise d'ouvrir une porte et surveiller la seconde.

**Échanges de tirs nourris
pendant plusieurs longues
minutes**

La colonne se prépare à intervenir.

Le groupe «Effrac» met en place des charges explosives sur la porte, car il y a suspicion de piège derrière. En plus, il y a un double impact, puisque l'explosion, doit aussi déstabiliser les occupants, ce qui est censé donner un avantage aux intervenants.

À l'explosion, la porte ne s'ouvre pas complètement.

Les tireurs installés en contrebas, dans la cour, envoient des grenades offensives au lanceur 40 dans l'appartement, lors de la riposte et ainsi, empêcher les occupants de s'organiser, tout en laissant le temps aux opérateurs de la colonne de débiter l'assaut.

De l'intérieur de l'appartement, il y a une riposte quasi immédiate à l'arme automatique en direction de la colonne d'assaut et à travers la porte entrouverte. Des grenades sont également lancées en direction de la colonne d'assaut.

Les tireurs positionnés dans l'immeuble d'en face commencent leurs tirs de riposte pour gêner les individus.

Pendant ce temps, dans le couloir étroit du 3ème étage, les opérateurs s'organisent... évacuation des premiers blessés, remplacement d'équipiers, repositionnement du porte bouclier face à la porte, le tout dans des échanges de tirs nourris pendant plusieurs longues minutes jusqu'à ce que le chef de groupe fasse cesser le tir, afin de faire un point et réorganiser les opérations.

Là, des individus sortant de l'appartement ciblé sont interpellés après des protocoles de reddition et remis aux collègues de la BRI Nationale, venus nous épauler, dans la gestion des personnes.

«Si nous étions allés au contact à la place du chien, les collègues ne s'en seraient pas sortis»

Les collègues côté rue constatent la présence d'individus dans l'appartement. Ils entrent en contact vocal avec une femme, lui ordonnent des injonctions.

Cette dernière a un comportement suspect, n'obtempère pas. Elle semble vouloir détourner notre attention... Nous redoutons un nouveau piège.

La porte est entrouverte, le calme revient à l'étage, il est temps de faire un premier bilan.



La décision est prise d'envoyer «Diesel», un des chiens du RAID, pour vérifier la présence d'individus vivants. Diesel est alors abattu par plusieurs tirs d'arme automatique. Peu de temps après, un des terroristes se fait exploser.

«Si nous étions allés au contact à la place du chien, les collègues ne s'en seraient pas sortis et auraient été emportés par l'explosion» nous précise l'un d'entre eux.

Les tirs de l'intérieur vers l'extérieur reprennent.

Les collègues ripostent. Le sol de l'appartement s'effondre au 2ème étage. Après un certain temps, n'étant plus confrontés à une résistance en face, les tirs s'arrêtent.

«Nous avons vécu une réelle scène de guerre à deux pas de Paris»

Des robots caméras, puis un drone sont envoyés dans l'appartement afin d'évaluer les risques.

La zone semblant sécurisée, un autre chien fait le tour des lieux et revient sans encombre.

Les collègues de la colonne entrent dans l'appartement, pour le sécuriser définitivement.

La fin d'intervention est effective à environ 11h00. Un peu plus de 1500 cartouches ont été tirées.

«Nous avons vécu une réelle scène de guerre à deux pas de Paris», conclut un collègue.

Le coup de Gueule du RAID

Après avoir pris autant de risques, les collègues du RAID sont choqués des polémiques liées à cette intervention.

Dans certains médias, ils ont été accusés à tort, d'être des tueurs et des menteurs, car le corps de la femme n'avait pas été immédiatement retrouvé dans l'appartement. Quant au nombre important de cartouches utilisées, il a été largement surestimé. Leur utilisation a permis la préservation de nombreuses vies sur place et à venir, une autre ceinture d'explosif ayant été retrouvée dans l'appartement, une «troisième», plus tard sur la commune de MONTROUGE.

Malgré cela, ils l'affirment tous, leur motivation n'est pas entamée, au contraire, ils retourneront au feu pour protéger les Français et les intérêts de la France.

Pas d'hésitation, en attestent, leurs lits de camp dans les divers bureaux, leur permettant de dormir sur place et pouvoir être opérationnels plus rapidement en cas de départ d'alerte.





La nuit du 17 au 18 novembre, je faisais partie du groupe d'alerte. Nous étions sur les dents, après les événements du Bataclan sur lequel nous étions intervenus pour venir à bout des terroristes.

À minuit, on nous déclenche pour un serrage important, nous présentant des photos d'Abaoud et disant qu'il est localisé, avec un groupe d'individus, tous, lourdement armés et chargés (d'explosifs). Nos renseignements craignent un guet-apens.

Sur place, après s'être équipé avec un maximum de protection, on charge la porte en explosifs, non pas pour la faire sauter et pénétrer dans l'appartement comme des «V12», mais par mesure de sécurité, dans le cas où elle serait piégée. Vu que ces individus portent très certainement des ceintures d'explosifs et qu'ils souhaitent se faire sauter avec la Police, la tactique est de rester à l'extérieur, tester s'il y a de la

riposte à l'intérieur, et dans ce cas, faire intervenir les tireurs haute précision.

L'explosion réveille tout le monde, et on doit faire face à la riposte qui vient de l'intérieur de l'appartement, tout en protégeant les voisins qui commencent à sortir pour voir ce qu'il se passe.

Nous ripostons, et nous recevons une grenade dans les pieds qui fait quatre blessés, dont deux qui n'ont toujours pas repris le travail du fait de leurs blessures.



Nous tirons régulièrement pour empêcher que les terroristes ne s'approchent pour se faire exploser à notre contact. Ils jettent une nouvelle grenade qui blesse un autre collègue.

Après de longues minutes pendant lesquelles nous ouvrons le feu, nous stoppons faute de riposte. Nous pensons que les individus sont probablement tous morts, et nous décidons d'envoyer Diesel, un de nos chiens, pour repérer les lieux. Il se fait tirer dessus à trois reprises. Nous réengageons épaulés par nos snipers, puis une lourde explosion se déclenche, il s'agit de la ceinture explosive d'un

des terroristes qui a sauté. Quelques minutes plus tard, le plancher de l'appartement s'effondre au niveau inférieur. Après avoir tenté une visualisation des lieux par robots puis drones, nous décidons de pénétrer dans les décombres et retrouvons deux individus qui disent provenir de l'appartement voisin. Nous les interpellons sans encombre. Nous évacuons toutes les familles de l'immeuble à ce moment-là.

J'insiste : notre objectif était d'éviter que les individus ne puissent s'approcher trop près de la porte pour se faire exploser à notre contact, d'où le nombre de tirs de notre part.

Nous sommes un peu en colère de constater, que le jour de l'intervention, nous passions pour des héros aux yeux de la France et le lendemain, sur BFM, nous passions pour des tueurs d'innocents, innocents qui ont fait quand même cinq blessés dans nos rangs. Parmi les victimes de cet assaut, il n'y a à déplorer aucun civil hormis les trois terroristes identifiés, comme quoi, le RAID a été efficace comme lors de nos précédentes interventions sur les frères Kouachi, sur l'Hyper Cacher de Vincennes sur Coulibaly, ou sur le Bataclan.

Témoignage d'un collègue du RAID
1^{er} de Colonne sur l'intervention de St Denis

Le RAID dans son ensemble, tient à souligner le professionnalisme des collègues de la Sécurité Publique, qui ont fait face à ces événements tragiques avec beaucoup de sang froid et de discernement malgré le peu de moyens à leur disposition.

DIESEL

Premier chien du RAID tué en intervention

Diesel était un malinois de 7 ans, un chien puissant, rapide, malicieux, avec une masse musculaire très importante pour son poids. Il faisait partie de la douzaine de chiens de l'Unité. Diesel était arrivé au RAID il y a plus de 4 ans. Il avait été dressé comme chien d'assaut et était utilisé par le RAID pour tenter d'immobiliser ou mettre hors d'état de nuire un individu sans le tuer.

Il a été envoyé en pointe pour désarçonner les terroristes et éviter au maximum d'exposer la vie des policiers. Aussitôt rentré dans l'appartement, Diesel était tué à l'arme automatique par les terroristes.

Sans lui, plusieurs hommes auraient pu être gravement blessés voir tués. Un hommage lui a été rendu sur le net.





LA CRS 8 À SAINT-DENIS LORS DE L'ASSAUT DU RAID

Le mercredi 18 novembre 2015 à 4H45, l'état-major FIPN sollicitait en urgence la CRS N°8 afin d'assurer l'escorte du camion armurerie du RAID sur Saint-Denis (93).

Le rassemblement de l'unité était fixé à 5H15, les fonctionnaires du service général de l'unité qui, prenaient leur service à 4H30, se chargeaient de cette mission épaulés par deux fonctionnaires déjà présents de la garde montante du poste de police.

Un véhicule équipé en moyens de protection et armement lourd quittait sans délai le site de Bièvres pour arriver sur le théâtre des opérations en cours vers 05H25.

À 6H10, la CRS N°8 sur instruction de la permanence de la Direction Centrale des Compagnies Républicaines de Sécurité était détournée de sa mission de surveillance de l'Élysée qui devait débiter à 7H00 au profit d'une mission d'appui au RAID qui intervenait rue du Corbillon à Saint-Denis dans le cadre d'une opération anti-terroriste.

Sur place à 6H20, l'unité s'implantait dans un premier temps boulevard Carnot à Saint Denis.

Après une prise de contact avec le Commissaire de permanence de nuit, deux sections se déployaient au nord et au sud de l'intervention du RAID à une distance d'une centaine de mètres.

Pendant toute la durée de la mise en place, des détonations régulières étaient distinctement perceptibles.

La progression des véhicules de reconnaissance se faisait tous feux éteints, une partie des effectifs pieds à terre. L'unité mettait en place alors "une bulle tactique" entre le boulevard Carnot et la rue de la République. Cette bulle tactique avait pour objet d'empêcher tous accès des populations présentes à la zone d'intervention du RAID et de permettre aux fonctionnaires de cette unité de se concentrer sur leur intervention en évitant toutes "pollutions" de leur dispositif.

La SPI 4G était par conséquent activée et déployée avec l'intégralité des moyens dont elle dispose à savoir bouclier balistique souple avec plaques additionnelles, gilets pare-balles lourds, visières pare-balles et AMD.

Les autres effectifs de la CRS N°8 équipés de l'intégralité du reste des gilets lourds en dotation et de ceux prêtés le matin par la direction zonale des CRS Île de France furent positionnés sur l'ensemble des rues perpendiculaires à l'avenue Gabriel Péri entre le boulevard Carnot et la rue de la République.

La place Jean-Jaurès située devant la basilique de Saint-Denis était quant à elle entièrement sanctuarisée.

L'intégralité des AMD disponibles fut déployée sur le terrain.

Le BOT était quant à lui positionné à proximité de sa section d'appartenance soit en face de la place Jean-Jaurès.

Dès lors la CRS N°8 assurait une herméticité totale d'une zone englobant une bonne partie du lieu d'intervention des services spécialisés.

A 10H00, la décision était prise de positionner le BOT en haut de la basilique Saint-Denis, car aucune force de police n'assurait ce point haut situé précisément dans l'axe de la rue de la République, notamment l'intersection avec la rue du Corbillon. Il se présentait comme opportun d'assurer un point haut de vigilance et d'intervention dans le cadre de l'arrivée annoncée du Ministre de l'Intérieur qui devait remonter la rue de la République pour accéder au PC de crise.

A 10H55, le groupe Verlaine 31 procédait à l'interpellation d'un individu qui effectuait des prières en arabe en avançant vers les effectifs CRS et refusait de se soumettre aux injonctions des fonctionnaires de police qui lui demandaient de reculer.

Interpellé au moyen du «Taser» en mode contact, cet individu était trouvé porteur de deux couteaux dont un couteau sacrificiel avec une lame de plus de 20 cm de long.

Eu égard à la topographie des lieux (immeubles d'habitation dans une zone de forte densité de population), les effectifs C.R.S ont été contraints de chausser leur arme de service ou pointer leur arme collective en direction d'individus refusant de rebrousser chemin malgré des injonctions fermes et répétées de reculer.

A 11H50, la fin d'intervention du RAID était annoncée sur les ondes.

A 11H55, le Ministre de l'Intérieur arrivait sur site par l'avenue Gabriel Péri, axe sécurisé de bout en bout par mes personnels et se stationnait place Jean-Jaurès au milieu des effectifs de la SPI 4G.

La progression pédestre du Ministre de l'Intérieur s'effectuait alors dans la rue de la République, sous la protection et la vigilance permanente du BOT de la C.R.S. 08. Lors de détections d'individus se présentant de manière sporadique aux fenêtres sur le trajet du Ministre, une levée de doute systématique était réalisée.

A 12H37, le Ministre de l'Intérieur quittait les lieux.

A 13H05 sur instructions de Volney 3, l'ensemble des effectifs de l'unité était positionné en alerte sur roues prêt à intervenir sur Pierrefitte-sur-Seine (93) pour une prise d'otage à la poste qui se révélera être une fausse alerte.

A 15H12, l'unité était libérée.



Témoignage



Lorsque nous avons été déroutés de notre mission de bouclage de l'Élysée pour intervenir sur Saint-Denis, il y a eu le sentiment très fort des collègues d'intervenir sur un événement important de l'actualité mais qui pouvait comporter de nombreux risques.

Arrivés sur place nous avons vu un nombre impressionnant de véhicules de police sérigraphiés ou banalisés, de véhicules de secours pompiers et Croix Rouge.

Les rues étaient bloquées par ces véhicules rendant presque impossible la circulation et le moyen de se mettre en place pour effectuer notre mission de sécurisation et de contrôle de zone.

A se demander si la présence de la plupart des effectifs, était vraiment nécessaire et justifiée.

C'était la première fois que la SPI 4G était activée à la CRS 8 avec gilets pare-balles lourds, boucliers balistiques, casques à visières pare-balles et un peu plus tard du Binôme Observateur Tireur.

Une fois en place, de nombreuses informations toutes infondées de collègues policiers et pompiers circulaient. Comme la fuite d'un terroriste sur les toits des maisons ou la progression d'un individu armé dans les rues de la ville.

Une ambiance particulière régnait. Au fil du temps la situation est devenue beaucoup plus calme et détendue.

La CRS 8 en dehors de sa mission de sécurisation a apporté son soutien logistique aux effectifs engagés comme la PJ et le RAID. Escorte des munitions, groupe électrogène, ravitaillement en eau, sandwiches, café...

«Je n'ai pas eu besoin de ces évènements pour comprendre que la Police Française est une Police efficace.»



Jean-Jacques BOURDIN à cœur ouvert se confie à l'équipe d'ActuPolice

Bonjour Jean-Jacques BOURDIN, pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je travaille depuis 14 ans au sein du groupe NEXT RADIO TV. (RMC, BFM TV ...)

Je présente la matinale de RMC, en même temps, l'interview politique sur BFM TV de 8h30 à 09h00 et la matinale radio qui est couplée et diffusée sur RMC Découverte, donc 3 médias le matin, soit 4h00 d'antenne.

Dans le passé, j'ai occupé l'antenne sur RTL pendant 25 ans.

Les événements dramatiques de ces dernières semaines ainsi que ceux de janvier ont-ils influé sur votre métier et votre manière de voir les choses ?

Non, je crois à l'indépendance des journalistes. J'essaie de rester moi-même, ce qui n'est pas facile, même face à l'émotion ou à un élan collectif, comme celui provoqué par ces événements. Je crois qu'il faut rester lucide. Il est vrai que notre antenne est occupée par les faits, leurs conséquences et les réactions de celles et ceux qui nous écoutent. Forcément, notre manière de travailler est modifiée devant ce genre d'événement, mais pas ma manière de voir les choses. Ça me permet de mieux réfléchir à notre façon de travailler. Dans l'information continue sur BFM TV, il faut que nous sachions parfois nous arrêter, réfléchir à ce que nous faisons, nous ne prenons pas suffisamment le temps de réfléchir à ce que nous faisons.

Lors de vos interviews, sur ces événements, que ce soit avec des victimes, des familles de victimes, des intervenants, des policiers, comme avec Nicolas (COMTE) par exemple, avez-vous eu plus de mal à les mener qu'avant ?

Avec les policiers, je n'ai pas ce genre de problème, parce que ce sont des professionnels. Entre professionnels, nous savons où sont les limites des uns

et des autres. Chacun évalue ce qu'il peut dire, et puis nous, les questions que nous pouvons poser. Chacun son rôle !

Pour les familles, c'est plus difficile car vous devez aller chercher le témoignage, tout en respectant la douleur, et en gardant une distance. Ce sont des interviews très difficiles et je pense qu'il faut savoir quand ça devient trop dur, arrêter l'interview.

La semaine dernière, la veille de l'hommage national aux Invalides, j'ai interviewé le père d'une victime qui ne souhaitait pas se rendre à cet hommage. Il avait ses raisons, les a expliquées, il faut savoir écouter, comprendre que tout le monde ne réagit pas de la même manière.

Justement, vous êtes-vous interdit certaines questions ou évité certains sujets lors de ces interviews ?

On s'interdit toujours certaines questions, c'est évident. Par contre, je n'aime pas trop éviter des sujets. Après ça dépend du moment. Il y a un temps pour tout, un temps pour l'action et un pour la réflexion.

Votre travail est d'informer, mais l'efficacité de l'action peut nécessiter la discrétion. Comment conciliez-vous votre métier de journaliste avec ce besoin de l'enquête ?

Avec grande difficulté par ce que vous avez vos responsabilités et nous, les nôtres. Parfois, elles ne correspondent pas. Vous avez un besoin de discrétion et c'est normal, et nous un besoin de curiosité, d'être informés. Nos besoins ne se rencontrent pas à certains moments, mais ensuite, sans parler de collaboration, nous avons besoin d'un partage d'informations. Vous avez besoin de ressentir ce que l'opinion publique pense de votre travail et votre action. L'échange est très important entre les journalistes et les policiers. Nous avons besoin de comprendre votre métier et vice versa. Ces échanges-là entrent dans le cadre de

notre nécessité d'informer, sur la manière dont vous travaillez, sur votre efficacité. Nous devons poser des questions auxquelles les réponses vous appartiennent.

Je comprends aussi, qu'il y a eu quelques excès de la part des chaînes d'information en continu.

Je me souviens de l'affaire des frères Kouachi, ce sont les auditeurs de RMC qui nous ont dit en premier où ils se trouvaient. Bien sûr la Police le savait également, mais nous, nous avons eu l'information par des auditeurs qui étaient à proximité des lieux.

Nous nous sommes censurés sur le nombre de policiers, sur quelques informations qu'on ne devait pas donner. Il faut savoir s'arrêter et garder son sang-froid, même si parfois, on est à la limite.

Votre ressenti envers la Police et les forces de sécurité a-t-il changé après ces événements ?

Je vous le dis franchement, sans aucune flagornerie quelconque, je n'ai pas eu besoin de ces événements pour comprendre que la Police française est une Police efficace. Il y a, à mon avis, trop de services de Police divers et variés, il faudrait peut-être par exemple, regrouper tous les services anti-terroristes, mais, malgré cela, la Police a fait preuve de son efficacité.

Votre image s'est améliorée très nettement, même avant les attentats.

Il faut savoir parler avec les citoyens, entretenir ce lien avec eux, et je sais que vous avez fait énormément de progrès à ce sujet.

Quel regard extérieur portez-vous sur notre métier ?

Il est en pleine évolution.

Gamin, je voulais devenir Commissaire de Police. J'ai même fait des études de droit pour cela, et puis, j'ai pris d'autres chemins.

Vous avez un beau métier, qui est indispensable.



Officier de Police Judiciaire : Une reconnaissance professionnelle et salariale à revoir

ACTION SYNDICALE



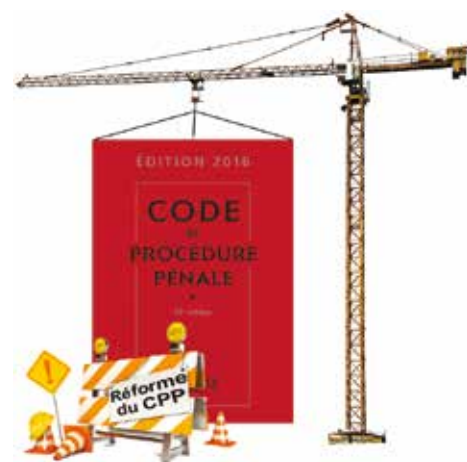
Le 14 octobre 2015, à l'appel d'UNITÉ SGP POLICE-FO auquel s'étaient ralliées toutes les organisations syndicales, plus de 8000 policiers se sont rassemblés place Vendôme à Paris. Ils ont exprimé sous les fenêtres du Ministère de la Justice leur malaise et leur colère après les événements survenus le 5 octobre sur le département de Seine Saint Denis où un fonctionnaire de la BAC a été grièvement blessé par un individu évadé qui avait bénéficié d'une permission de sortie. Une solidarité sans faille envers notre collègue Yann et sa famille a vu le jour.

Ce drame a également fait ressurgir l'ensemble des problèmes récurrents d'une profession désemparée, qui n'a plus les moyens matériels et juridiques d'assurer décemment la sécurité de ses concitoyens.

C'est notamment le cas des Officiers de Police Judiciaire, et plus particulièrement des 16000 agents du Corps d'Encadrement et d'Application détenteurs de cette qualification, qui assument désormais la charge quasi-intégrale de la phase d'enquête dans les services de police judiciaire. Ils sont quotidiennement aux prises avec une procédure pénale de plus en plus complexe et chronophage, réduisant à «peau de chagrin» le temps réellement dévolu au rassemblement des preuves et à la recherche des auteurs d'infractions.

Le jour même, le Premier Ministre l'a déclaré : «le message des policiers manifestants est pris au sérieux et il a été entendu par le gouvernement.» En cela, les annonces gouvernementales concernant la

simplification de la procédure pénale au travers de 10 mesures, faites à l'issue du rassemblement, constituent une première base de travail et de réflexion. Mais nous les considérons insuffisantes car peu novatrices et réformatrices.



Dans ce contexte, il serait inconcevable que les réponses apportées aux policiers se limitent à des «mesurettes» précipitées. Par ailleurs, UNITÉ SGP POLICE-FO a toujours revendiqué une réforme du code de procédure pénale, et pas seulement de la garde à vue, dont les réformes successives de

2011 et de 2014 ont confirmé nos craintes, concernant la surcharge de travail engendrée pour nos collègues. Craintes renforcées également par la mise en application de la loi TAUBIRA d'août 2014 sur la politique pénale, avec la parution le 15 octobre 2015, du décret instaurant la transaction pénale. Une mesure supplémentaire, mais surtout paradoxale, alors que le Président de la République confirmait comme l'un des 4 axes de travail prioritaire, l'amélioration et la simplification de la procédure pénale, lors de sa réunion avec les organisations syndicales le 22 octobre 2015. Des propositions concrètes en la matière seront d'ailleurs présentées par notre organisation lors des réunions à venir, pour améliorer les conditions de travail des policiers et restaurer du temps à l'enquête de police, basées sur les remontées des praticiens de la police judiciaire. Des revendications en termes de moyens et de simplifications procédurales.

Mais pour l'heure, il ne faut pas occulter un autre point essentiel, celui de la reconnaissance professionnelle et salariale des OPJ issus du CEA.

UNE ÉVOLUTION LÉGITIME ET NÉCESSAIRE DU STATUT DE L'OPJ ISSU DU CEA.

Les OPJ issus du CEA sont mentionnés à l'article 16-4° du CPP. Ils sont régis par la loi n° 98-1035 du 18 novembre 1998 qui a étendu la qualification d'OPJ au corps du CMA de la Police Nationale. Ils sont traités différemment des gendarmes OPJ prévus eux à l'article 16-2° du CPP. Un arrêté du 27 février 2003 prévoit l'attribution d'une prime forfaitaire annuelle de 600 € pour ces «OPJ sur actes» de la Police Nationale.

DISONS LE SANS DÉTOUR : bon nombre de services d'investigation de la Police Nationale sont



exsangues dans beaucoup d'endroits du territoire national. Et ils continuent tout de même de tourner sur la seule bonne volonté et l'abnégation des gradés et gardiens !

Nombre de procéduriers sont à la limite du «burn-out», débordés par le nombre de dossiers à traiter, et sous la pression de chefs de service demandant toujours plus de sorties de dossiers.

Depuis 17 ans, plusieurs milliers d'agents issus du CEA triment et s'adaptent inlassablement aux «réformettes de la garde à vue» qui sont toujours judicieusement précédées de promesses de vastes réformes de la procédure pénale. Chaque année, la tâche des OPJ se complexifie pour répondre à un formalisme procédural toujours plus exigeant sur la base du principe de la garantie des libertés individuelles et des droits des citoyens. Mais ne portons-nous pas atteinte aux droits des «citoyens-victimes» lorsque leur police n'est plus en mesure de garantir une vraie enquête permettant la manifestation de la vérité et la découverte des auteurs qui leur ont portés atteinte ?

Ces OPJ issus du CEA sont devenus aujourd'hui des éléments indispensables au bon fonctionnement de leur service. Et pourtant ? Toujours **une simple prime annuelle de 600 €** (brute) pour environ 16000 policiers qui croulent sous les dossiers, sous une **charge de travail accrue** par la réforme de la garde à vue de 2011

puis celle de 2014, et des **responsabilités administratives et judiciaires écrasantes.**

Une charge de travail également aggravée par le retrait progressif des agents du Corps de Commandement des tâches judiciaires, au profit de leur mission de commandement.

Cerise sur le gâteau, notre chère administration retire allègrement cette modique prime lorsqu'elle estime que le fonctionnaire ne réalise plus d'actes judiciaires !

Cette situation doit évoluer sans délai et les OPJ du CEA doivent obtenir une véritable reconnaissance professionnelle. Pour cela, il est proposé qu'ils soient désormais reconnus comme des OPJ de plein droit et non plus comme des «OPJ à la tâche». Cela aurait comme conséquence immédiate que ceux-ci ne se voient pas retirer leur prime dès qu'ils sont affectés dans un service autre que judiciaire. Car, ces gradés sont toujours OPJ, au même titre que les officiers ou les commissaires qui n'exercent plus dans des services dits judiciaires.



Pourquoi les OPJ gradés et gardiens de la Police Nationale seraient-ils toujours considérés comme des travailleurs à la tâche, traités différemment des gendarmes et des autres corps actifs de la Police Nationale ?

Pour ceux qui ne seraient toujours pas convaincus d'une telle nécessité, évoquons l'ordonnance n° 2015-952 du 31 juillet 2015 parue au Journal Officiel le 2 août 2015 et entrant en

vigueur le 1er septembre 2016, relative à la fusion des commissions compétentes pour l'attribution de la qualité d'Officier de Police Judiciaire aux militaires de la Gendarmerie Nationale et aux fonctionnaires du corps d'encadrement et d'application de la Police Nationale, ainsi que le rapport remis au Président de la République qui a signé ladite ordonnance.

«Dans le cadre judiciaire, policiers et gendarmes travaillent suivant les mêmes régimes juridiques et pour les mêmes autorités.»

«La mise en place d'une commission unique garantira une parfaite équité de traitement et d'approche entre les uns et les autres, gage d'une amélioration de la qualité intrinsèque du travail des officiers de police judiciaire.»

POUR UNITÉ SGP POLICE-FO, la parfaite équité consiste donc également à accorder aux OPJ du CEA le même statut qu'aux gendarmes, à formation et qualification équivalentes !

UNE RECONNAISSANCE QUI DOIT ÊTRE ÉGALEMENT SALARIALE.

La valeur professionnelle passe également par une reconnaissance salariale et un vrai parcours professionnel en matière de déroulement de carrière.

Depuis 2003, la prime OPJ des gradés et gardiens a été maintenue à 600 €



brut annuel, sans tenir compte de leur prise de responsabilités croissantes et de leur technicité acquise au cours des années.

Notre organisation revendique donc le maintien de la prime mensuelle OPJ à hauteur de 50 €, qui devra être intégrée à l'allocation de maîtrise actuelle, la portant ainsi à 269,58 €.

D'autre part, nous réclamons l'attribution mensuelle de 25 points de NBI aux OPJ exerçant des missions de police judiciaire, soit 115,75 € / mois bruts (environ 93,75 €/mois).

La loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 modifiée a institué une nouvelle bonification indiciaire attribuable notamment aux fonctionnaires d'Etat pour certains emplois impliquant l'exercice d'une responsabilité ou la mise en œuvre d'une technicité particulière.

Pour les emplois d'OPJ, l'attribution de cette NBI semble donc largement justifiée compte tenu de la double responsabilité administrative et judiciaire qui pèse sur leurs épaules.

Coût estimé de la mesure intégrant les charges : environ 33,36 millions d'€ par an.

Prime OPJ + NBI OPJ = environ 135 € net par mois contre moins de 50 € aujourd'hui.

D'autre part, nous demandons la remise à plat des systèmes d'astreinte et de permanence judiciaires, des frais de missions, et leur revalorisation. Pour exemple, la plage horaire de la nuit d'astreinte (21h-6h) doit être modifiée pour coller à la réalité des besoins du service et éviter aux agents de devoir jongler pour assurer la jonction horaire avec leurs collègues. L'indemnisation et la compensation doivent être également revues à la hausse pour en tenir compte.

La problématique des heures supplémentaires ne pourra être éludée. Si elle concerne l'ensemble des gradés et gardiens de la Police Nationale, il est indéniable que les agents exerçant dans des services d'investigation sont particulièrement touchés.

Enfin, le déroulement de carrière au sein de la filière investigation doit être repensé et redynamisé, pour permettre à nos collègues une véritable évolution, en termes de grade et de poste. Pour exemple, il est tout à fait envisageable de confier à des majors RULP et exceptionnels des postes de responsables de groupes opérationnels, les dits groupes étant eux sous la responsabilité d'un officier du corps de commandement.



Frédéric GALÉA
Michel CHOUIPPE
Bureau National

NOS REVENDICATIONS :

- ▶ L'OPJ issu du CEA doit être reconnu OPJ de plein droit, par son administration et le code de procédure pénale.
- ▶ Maintien de la prime de 600 € annuelle liée à la qualification, et ce, même s'il change d'orientation, à l'instar des autres corps actifs.
- ▶ Attribution supplémentaire de 25 points de NBI aux OPJ exerçant dans des services d'investigation, pour exercice d'un poste à responsabilité.
- ▶ La possibilité d'un vrai déroulement de carrière au sein de la filière investigation.



PARITARISME

Des Mutations en pleine Réforme



L'AUDACE PAIE TOUJOURS !

Même si ce dicton populaire, bien connu de tous, dérange quelquefois, il n'en est pas moins vrai.

En effet, c'est dans l'action qu'un syndicalisme audacieux voit, à force de travail, les portes s'ouvrir vers un nouvel horizon.

Cela faisait 8 ans que la circulaire des mutations n'avait pas bougé, faisant fi des changements sociétaux et des difficultés rencontrées par nos collègues qui aspirent légitimement à changer de vie.

Etre audacieux, c'est porter un projet cohérent, structuré, argumenté, qui colle avec l'immense attente de nos collègues sur le terrain.

Etre audacieux, c'est militer sans relâche, comme nous l'avons fait auprès des Députés, des Sénateurs, des Ministères de la Fonction Publique, de l'Outre Mer et de l'Intérieur.

Etre audacieux, c'est enfin d'avoir la volonté de faire bouger les lignes écrites par une administration dure et non complaisante à l'égard de ses fonctionnaires.

OUI, UNITÉ SGP POLICE-FO s'inscrit dans un syndicalisme **AUDACIEUX** y compris sur la réforme des mutations.

Après avoir obtenu de nombreuses avancées en 2015, de nouvelles évolutions auront lieu en 2016 et notamment :

A - Ouverture tous postes au Mouvement Général

L'ouverture tous postes va permettre aux collègues de se positionner sur **5 postes nationaux et 3 postes DOM-COM**, soit 8 au total, entraînant ainsi plus de fluidité dans les mouvements. Cela permettra aussi de constituer une liste d'attente en toute transparence, et évitera la scandaleuse habitude de l'administration de remplacer les postes vacants par des sorties d'écoles.

B - Organisation d'un mouvement annuel interne à toutes les CAPI

Un mouvement de mutation propre à chaque CAPI aura lieu afin de permettre une meilleure mobilité professionnelle, tout en évitant des «détachements sauvages» qui ne sont jamais régularisés par la DRCPN.

2 Mouvements de Mutation

Enfin, parce que nos collègues, qui s'engagent chaque jour dans leurs missions avec détermination et abnégation ont besoin d'être épaulés par des effectifs en nombre suffisant, **nous avons obtenu l'ouverture d'un second mouvement polyvalent en automne** qui va pallier les trop nombreuses annulations de mutations.



Jean-Christophe COUVY
Délégué National

Des avancées non négociables en 2015

- Remise obligatoire d'un récépissé de dépôt de candidature pour la mutation ou pour la permutation.
- Maintien de la pénalité à 2 ans suite à une annulation post CAPN, au lieu de 4 années proposées par l'administration.
- Possibilité de formuler 3 vœux en Métropole et 3 vœux en Outre-mer. Premiers pas vers notre projet d'ouvrir tous les postes à mutation.
- Suspension et non annulation de la mutation en cas de procédure disciplinaire.
- Droit de participer au mouvement général en position de congé parental, à condition d'être en fin de droit dans l'année du mouvement.
- Possibilité de mutation en cas de restructuration subie par le conjoint (secteur public ou privé).
- Abrogation de la limite d'âge pour intégrer les CRS.
- Prise en compte de l'ancienneté de la demande avec une bonification de 100 points pour le 1er vœu Outre-mer.
- Suppression des viviers pour Mayotte, Guyane et St Martin.
- Calcul des points : 3 points au lieu de 2 pour l'ancienneté en secteur difficile.
- Augmentation de l'âge des enfants considérés à charge, de 20 à 25 ans.
- Rapprochement d'époux : suppression de la perte de bénéfice des mois de séparation en cas de prise de grade.
- Organisation d'un mouvement annuel interne à toutes les CAPI



GARDES STATIQUES : UNE ÉVOLUTION ATTENDUE ET OBTENUE

Depuis plusieurs années, UNITÉ SGP POLICE-FO œuvre pour l'amélioration des différents cycles et dispositifs sur les missions de Gardes Statiques.

Dans un premier temps, nous nous sommes employés à faire évoluer les Gardes Statiques (GS) 1 et 3 dont le cycle était le plus éprouvant pour les personnels.

Grâce au travail effectué en amont de nos propositions, la DC CRS entendra nos arguments et validera notre projet ; pour le plus grand bien des collègues qui apprécient, depuis, ces modifications.

Puis est arrivé ce dramatique attentat de Janvier qui, entre autres conséquences, aura eu celle d'engager énormément de collègues à la garde d'établissements «sensibles».

Devant la pénibilité de ces services, UNITÉ SGP POLICE-FO obtenait le retour de ces missions à 15 jours ainsi que le passage en Tableau de Service Adapté (TSA) figé.

Dans la continuité de ces actions, les démarches se poursuivaient par la volonté de voir évoluer le cycle du TSA du GS 5.

Après l'abandon d'une des missions, un nouveau TSA fut mis en place, TSA avec un effectif à minima et des vacations à maxima. Le TSA le plus éprouvant parmi les différents cycles proposés aux CRS.

Le manque d'effectifs dans les unités et les besoins de renforts imposaient une maîtrise des effectifs déplacés sur cette mission.



Répondant à ce cahier des charges qui place le GS 5 sur la même ligne que les autres GS, UNITÉ SGP POLICE-FO proposait d'augmenter l'effectif de 5 personnes pour la mission et un retour à un TSA sur 4 jours (2 tableaux possibles).

Cet apport en effectif, au delà du bien être apporté aux fonctionnaires, garantissait également une plus grande sécurité sur différents points.

De meilleurs repos, plus de sécurité, autant d'éléments qui vont dans le sens des personnels.

Ce nouveau cycle vient de se mettre en place et déjà, les retours sont tous positifs. Nous ne doutons pas que les collègues continueront d'apprécier les améliorations apportées.

En quelques mois, UNITÉ SGP POLICE-FO aura obtenu de nouveaux tableaux de service pour les missions de gardes statiques améliorant de fait, considérablement les conditions de travail de nos collègues.

Dernière minute :

Le cantonnement de la Butte aux Cailles étant fermé pour travaux à compter du 04/11 et ce pour 3 mois, les unités dédiées au GS 5 sur cette période seront hébergées dans un VVF et, chaque unité déplacera 8 fonctionnaires de plus pour assurer la garde canto de ce site.



Christophe CAPUS
Alain VASTEL
Bureau zonal Sud-Ouest



Questions sur le GS 5 à

J e a n - M a r c
BOTELLA
Délégué CRS 24



Bonjour Jean-Marc, tu es le délégué de la CRS 24 et ton unité est la première à avoir effectué le GS 5 avec la mise en place du nouveau tableau de service adapté.

Comment les collègues ont-ils accueilli cette évolution ?

Bonjour, en effet nous avons eu «l'honneur» d'être la première compagnie engagée sur le GS5 «nouvelle mouture».

Après avoir plusieurs fois effectué l'ancien cycle de travail, je ne te cache pas que les collègues étaient impatients que cela change et étaient en attente d'un cycle qui correspondrait enfin à leurs attentes.

Mais alors, quoi de mieux avec ce nouveau cycle ?

Le renfort d'effectifs sur le terrain est plus qu'appréciable.

La sécurité sur certains points est renforcée grâce à ce nouveau dispositif par l'augmentation du nombre de fonctionnaires comme au TGI par exemple et au poste de police.

De plus la mise en place des véhicules à l'intérieur de certaines enceintes et non plus sur le trottoir à l'extérieur améliore aussi la sécurité et le confort des personnels.

Tout ceci améliore de manière significative les conditions d'exécution de cette mission.

La mission étant terminée pour vous, quel retour les collègues t'ont-ils fait parvenir ?

Pour m'être entretenu avec plusieurs collègues tout au long de la mission et aussi après celle-ci, aucun commentaire négatif ne m'est revenu concernant ce nouveau cycle, bien au contraire.

Quand on a connu l'ancien tableau qui créait une fatigue importante vu la longueur du cycle et les ruptures horaires, je t'assure que celui là est bien plus adapté et permet de meilleurs repos pour les collègues.

Une fois de plus bravo pour cette avancée et merci à tous les collègues ayant travaillé sur ce projet.



Olivier CAPPE

L'Entraîneur des «Braqueuses de la Police»

Bonjour Olivier, qui es-tu ?

Tout d'abord je voulais vous remercier au nom de toute l'équipe de France Police de Basket-ball pour l'attention que vous nous portez au travers de ce reportage.

Je m'appelle Olivier CAPPE, je fais partie des fonctionnaires qui composent les Compagnies Républicaines de Sécurité.

Je travaille plus précisément à la CRS 45 de Chassieu, depuis 1997.

Je m'occupe plus particulièrement du service formation au sein de cette unité.

Je dépends d'une section nouvellement créée au sein des CRS que l'on appelle : Section des Moyens Spécialisés.

Cette dernière est composée de lanceurs d'eau dernière génération ainsi que de matériels spécifiques de maintien de l'ordre type barres ponts, mais aussi d'engins destinés au secours des personnes (zodiac, camions de récupération des personnes sinistrées etc...)

Je suis aussi délégué syndical depuis 1998 au sein de mon unité. Ayant commencé comme représentant de section, j'ai pris petit à petit de plus en plus de responsabilités au sein de l'organisation. D'abord au niveau local, en ayant été successivement délégué de section puis délégué de compagnie adjoint pour être maintenant délégué de ma compagnie. Au niveau régional, en siégeant dans les différentes commissions de réformes et au sein de la Commission Locale d'Action Sociale 69;

Au niveau national, pour faire partie depuis 6 ans de la commission financière de notre syndicat.

Je suis un militant convaincu et acharné !

J'ai beaucoup appris de mes pairs (Georges Cacela, Didier Mangione pour ne pas les citer) qui m'ont montré le chemin...(Et toi aussi Paul, tu en fais aussi partie...).

Je suis aussi un papa de trois beaux enfants : Thomas, Lucas et Antoine qui m'apportent beaucoup de bonheur...

Quel est ton parcours sportif ?

Mon parcours sportif est assez long. J'ai débuté le basket à l'âge de 7 ans en région parisienne dans un club nommé Franconville;

J'ai souvent été retenu dans de nombreuses sélections au travers de ma jeunesse en tant que joueur.

J'ai évolué au niveau national pour ensuite me diriger vers le coaching.

J'ai donc passé mon brevet d'état d'éducateur sportif et j'ai officié dans le civil comme directeur technique de différents clubs, et ce, juste avant de passer mon concours de Police.

On m'a confié la lourde charge d'entraîner l'équipe de France Police en 2009 avec comme objectif de remporter une médaille puisque la sélection nationale n'avait jamais rien remporté jusqu'à ce jour.

En 2011, à Dublin, on décrochait une médaille d'argent.

4 ans après, JUIN 2015, suite à un travail de longue haleine, on décrochera le titre Européen au travers de notre médaille d'or à la Rochelle.

Comment es-tu devenu entraîneur de l'équipe de France féminine?

J'ai toujours entraîné en alternance des filles et des garçons, toutefois le challenge de faire briller notre équipe nationale au travers d'une équipe féminine m'a tout de suite séduit.

Ce challenge me permettait d'obtenir trois objectifs :

- 1/ Porter au plus haut les couleurs de notre pays
- 2/ Faire briller notre métier de policier
- 3/ Mettre en avant le sport féminin dans un monde d'hommes....

Comment fais-tu pour te libérer pour les entraînements?

Concernant les détachements, ma hiérarchie directe ne m'a jamais posé de problème, je peux même dire qu'ils m'ont aidé à organiser mes stages d'entraînement par le prêt de véhicules utilitaires....

Toutefois, je ne peux pas dire que ce soit le cas de toutes mes joueuses !

En effet, il a fallu de temps en temps l'intervention des plus hautes instances de la FSPN pour pouvoir détacher des joueuses essentielles au bon déroulement de nos stages.

Certains patrons se faisant un malin plaisir de bloquer des joueuses alors que dans un deuxième temps, ils leurs autorisaient à participer aux compétitions quand elles posaient des jours de congés...UN SCANDALE!

Le nombre de regroupements est fonction de l'approche des championnats d'Europe.

En effet, plus la date se rapproche des championnats plus les regroupements sont fréquents.

Et les résultats de cette équipe?

Comme je vous l'ai dit, en 2011, à Dublin, on décrochait une médaille d'argent au Championnat d'Europe, la première médaille pour cette équipe.

4 ans après, suite à un travail de longue haleine et à des filles formidables, **l'équipe gagne la médaille d'or et devient championne d'Europe à la Rochelle.**

À quand les mondiaux?

Une équipe solide alors ?

L'équipe est très soudée et possède un fort caractère de guerrières.

Ceci n'empêche en rien que le groupe soit attachant en dehors des parquets. Nous comptons de nombreuses joueuses de très bon niveau dont une ancienne internationale championne d'Europe avec les braqueuses de l'équipe de France A (Pauline Krawczyk).

C'est pour cette raison que le groupe se plaît à se nommer: «LES BRAQUEUSES DE LA POLICE» !!! Sous-entendu qu'elles ont braqué l'or du championnat d'Europe...lol



Tes rôles d'entraîneur et de délégué syndical ne sont-ils pas trop durs à concilier ?

Mon rôle d'entraîneur est complémentaire de mon rôle de délégué, mais ça fonctionne aussi dans l'autre sens, mon rôle de délégué est aussi complémentaire de mon rôle d'entraîneur.

En effet, dans les deux cas nous coachons de l'humain et souvent dans des situations tendues où il faut parfois réfléchir vite et bien.

Parfois on gagne, parfois on perd tant dans le sport que dans le syndicalisme. Néanmoins, quand on gagne c'est trop bon ! Et ce, dans les deux cas...

Un dernier mot...

Mon dernier mot reviendra à ma femme que je remercie de me laisser assez de temps, et ce, sans jamais me faire de reproches, pour concilier ces deux passions.





Adjoints De Sécurité

La loi du 16 octobre 1997 finalise et intègre la mise en place du dispositif des Adjoints De Sécurité.

Plutôt qu'un anniversaire, un bilan... Et même si l'attachement d'UNITÉ SGP POLICE-FO aux perspectives d'avenir des ADS n'est plus à démontrer, un long chemin reste à faire pour défendre au mieux et améliorer les conditions de travail de nos collègues ADS.

Très clairement, les ADS sont là pour «Assister les fonctionnaires titulaires dans l'accomplissement de leurs missions»

STOP aux tâches et missions indues et/ou ne correspondant pas à leur emploi.

Un référentiel Métier réclamé et proposé par notre organisation syndicale va être mis en place. Il nous a été présenté le 3 décembre dernier. Il permettra d'identifier clairement les activités dévolues aux ADS au travers de 26 fiches postes réparties en 3 fonctions.



1^{er} Octobre 1997 - 1^{er} Octobre 2015

Les ADS, 18 ans au service de la police et de nos concitoyens

Chaque fiche identifie un socle commun d'activités et les compétences qui leur sont associées (connaissances techniques, savoir-faire et savoir être).

Ces 26 fiches viennent en appui du Passeport de l'Avenir Professionnel et permettront de clarifier le cœur de métier des ADS et de favoriser la mobilité au sein des services.

Il s'agit d'harmoniser au sein de la Police Nationale les emplois occupés par les ADS en cohérence avec le Référentiel des Emplois de la Police.

En 18 ans, la Police Nationale a recruté, à la date du 1er septembre 2015, 69857 jeunes (24670 femmes et 45187 hommes).

58455 d'entre eux ont quitté la Police Nationale, en cours ou en fin de contrat.

27077 ont intégré un corps de police, dont 26 016 celui de gardien de la paix, 5049 ont intégré un autre secteur de la fonction publique, et 5230 ont rejoint le secteur privé.

Au 1er septembre 2015, le total des effectifs d'ADS (en poste et en école) s'élevait à 11291 agents : 10404 ADS et 887 cadets de la République-option Police Nationale.

Près de 95% sont affectés en DCSP (70%), PP et DCPAF.

Mais aujourd'hui les enjeux sont importants, l'avenir de ces ADS en dépend.

Pour UNITÉ SGP POLICE-FO l'avenir des ADS est en catégorie «B» et non dans un quatrième corps sans avenir.

Un bilan tout d'abord, c'est porter à notre actif un recrutement interne à 50%, alors qu'en 2008 le syndicat Alliance PN signalait un protocole mettant fin à la différenciation des concours interne et externe avec deux dates d'examen différentes, par la mise en place d'un seul concours (interne ou externe) et une seule date d'examen. C'était moitié moins de chance pour nos jeunes d'intégrer la Police Nationale...

C'est la prise en compte à 75% du temps passé dans le dispositif ADS, après plusieurs années de tractations, alors qu'un ADS devait racheter ses années de service, depuis le 14/12/2009, c'est chose faite, à sa titularisation, un élève gardien de la paix ayant des années d'ADS à son actif, récupérera automatiquement 75% de son temps passé.

C'est aussi la mise en place du passeport d'avenir qui viendra seconder la 3ème voie d'accès très prochainement.



Plusieurs revendications sont encore en cours de négociation :

- Le changement d'appellation «Policier Adjoint», appellation qui correspondra aux responsabilités exercées aujourd'hui par les ADS.
- La passerelle PN-PM. Le recrutement se fera dans un premier temps sous forme d'une sélection sur les bases d'un concours interne, et ouvrira ainsi l'accès entre un emploi dans la fonction publique et la Police Municipale.
- La 3ème voie d'accès : Contrairement aux propositions d'autres organisations syndicales, le maintien d'une précarité certaine et la régularisation des missions indues, par la création d'une catégorie C, nous préférons et de loin, assurer l'avenir de nos ADS en catégorie «B». Ils le méritent...

Annoncé comme validé par Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, lors de notre congrès à Montpellier en septembre dernier, c'est aujourd'hui plus de 500 ADS qui pourraient bénéficier de la mise en application de ce dispositif soutenu et revendiqué par notre organisation.

De nouvelles annonces qui «chamboulent» tout...

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, et l'annonce faite par le Président de la République d'un recrutement de masse pour les forces de sécurité intérieure, UNITÉ SGP POLICE-FO a sollicité le Ministre de l'Intérieur pour que ce recrutement exceptionnel dévoué à la Police Nationale soit prioritairement orienté en faveur des Adjoints de Sécurité.

Pourquoi et comment ?

Un recrutement qualifié d'«ordinaire» englobant les concours externes, nécessite une formation initiale d'une durée d'un an. Le recrutement exceptionnel annoncé ne sera

profitable et effectif que dans 2 ou 3 ans et ce, même avec les nouvelles mesures en faveur de la scolarité proposée par l'administration.

Aujourd'hui, face à l'urgence, il ne peut être applicable.

UNITÉ SGP POLICE-FO propose :

- Un recrutement exclusif d'ADS selon des modalités spécifiques afin d'optimiser la réussite d'une telle annonce, doit se faire sur la base du Passeport d'Avenir Professionnel, et de la validation des acquis professionnels.
- Un recrutement d'ADS ayant 3 ans minimum de contrat permet, d'avoir des effectifs très rapidement fonctionnels, et de réduire de façon importante la scolarité sans pour autant dévaloriser la formation.



Une formation de 6 mois....

Une formation initiale d'une durée de 6 mois, sur le principe de l'alternance, avec une période initiale de 2 mois en école suivie d'un séquentiel alterné d'un mois entre les services opérationnels et de formation pourrait être le principe de base dans une école exclusivement dédiée à cette formation. Il ne faut pas oublier qu'un ADS aura déjà bénéficié d'une formation de 12 semaines de formation initiale et 15 jours de stage d'intégration en préambule de son affectation.

Avec de telles mesures et un recrutement d'ADS supplémentaires, cela permettrait de combler les départs et serait la réponse efficace au manque d'effectifs, et ce, dans un délai plus que raisonnable.



Dominique LE DOURNER
Délégué National



La protection et la santé des agents au cœur du CHSCT



Ces dernières années, la fonction publique s'est engagée dans une démarche de rénovation de la politique de protection de la santé, de la sécurité et d'amélioration des conditions de travail des agents. Les accords du 20 novembre 2009 et du 22 octobre 2013, en matière de santé et de sécurité au travail, et de prévention de risques psychosociaux, ainsi que l'application à la fonction publique des livres I à V de la quatrième partie du code du travail en 2011, viennent consacrer l'obligation de sécurité de résultat des employeurs publics en matière de santé physique et mentale de l'ensemble des travailleurs.

Ainsi, en 2011, les CHS (Comités d'Hygiène et de Sécurité) sont devenus les CHSCT (Comités d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail), deux lettres qui changent bien des choses en conférant à ces instances, présentes aux niveaux ministériel (CHSCT M), national (CHSCT de réseau DGPN), central (CHSCT de réseau des services centraux, CHSCT CRS, CHSCT DGSI) et départemental (CHSCT des services déconcentrés de la Police Nationale), des attributions et des moyens renforcés, pour veiller à ce que l'employeur respecte cette obligation de sécurité de résultat et veille au respect des neuf principes généraux de prévention lui incombant.

Évaluer les risques professionnels et les combattre, adapter le travail à l'homme, prendre en compte l'évolution de la technique, remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou moins dangereux, lutter contre les risques psychosociaux, le harcèlement moral, et les prévenir, prendre des mesures de protection collective, autant de défis que doivent relever les membres de ces instances, qu'ils soient membres de l'administration ou représentants du personnel.



En effet, les conditions de travail des policiers n'ont jamais été aussi dégradées, la souffrance au travail n'a jamais été aussi forte, les risques psychosociaux (RPS) jamais aussi prégnants. Une détresse qui, dans son expression extrême, peut se traduire par l'irréparable.

Pour tenter d'endiguer ce fléau, le Ministre de l'Intérieur a lancé le 28 janvier 2015 un plan de prévention contre le suicide, mettant à contribution l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique. Le renforcement du rôle du CHSCT et de la cellule de veille des RPS qui en émane fait partie des mesures prises pour y parvenir.

Consciente des enjeux pour la qualité de vie professionnelle, mais aussi personnelle et familiale des policiers, UNITÉ SGP POLICE-FO, au travers de ses représentants du personnel, présents au sein de l'ensemble des CHSCT, remplit cette mission de préservation de la santé physique et mentale des agents. Une mission qui ne pourra réussir qu'avec l'engagement de tous et une meilleure connaissance des droits et obligations de chacun.

S'informer auprès des membres des CHSCT de proximité, les saisir lorsque cela s'avère nécessaire. Rompre l'isolement, partager sa souffrance et faire part de son éventuelle détresse, pour être dirigé vers des professionnels de santé, aviser des problèmes collectifs. Trouver les réponses adéquates et obtenir l'aide nécessaire, pour trouver des solutions. Donner un rôle central, incontournable, à ces instances pour assurer la meilleure protection possible aux agents, en matière de santé physique et mentale, et leur assurer les conditions de travail qu'ils sont en droit d'attendre de la part de leur employeur. Tel est le défi à relever dans les années à venir pour les représentants des CHSCT.



Frédéric GALÉA
Délégué National

Un problème personnel ou professionnel ?

Le bureau national met à votre disposition,
gratuitement,

une permanence d'avocat tous les mardis après-midi

dans les locaux d'UNITÉ SGP POLICE-FO
161-163 avenue Galliéni, 93177 Bagnolet



Prenez rendez-vous au
06.09.95.62.27

Victime d'Infraction - Comment Obtenir Réparation

Les conseils de notre avocate, Maître Etincelle ERNART

Bonjour à tous. En tant que victimes d'infraction, sur le plan judiciaire, vous devez défendre vos droits et obtenir réparation.

Lorsque vous êtes victime d'infraction, le plus souvent, d'outrage, de rébellion, de coups et blessures, à la suite de votre plainte, vous recevrez un avis à victime et convocation devant le Tribunal ou le Juge d'Instruction, selon la complexité ou la gravité de l'affaire. Vous pouvez alors vous constituer «partie civile», directement ou par votre avocat, par courrier recommandé, avec avis de réception ou par télécopie parvenue au tribunal vingt-quatre heures, au moins, avant la date de l'audience, ou vous présenter à l'audience, pour le faire, afin de demander la réparation de votre préjudice chiffré, selon les

cas, corporel, psychologique, moral, professionnel ou matériel. Si vous êtes blessé et en particulier avec d'éventuelles séquelles, incapacités, et divers préjudices résultant de l'agression, il conviendra de demander une expertise médicale judiciaire. Muni des conclusions du médecin expert, votre avocat sera en mesure de chiffrer le montant de votre préjudice.

Si vous êtes victime d'infraction, dans le cadre de l'exercice de vos fonctions, en principe, l'administration prendra en charge vos frais de justice et d'avocat, en totalité si les honoraires de votre conseil ne dépassent pas le plafond fixé par l'administration. Par ailleurs, le service contentieux de la Préfecture, par exemple, peut désigner un de ses avocats, afin d'assurer votre défense.

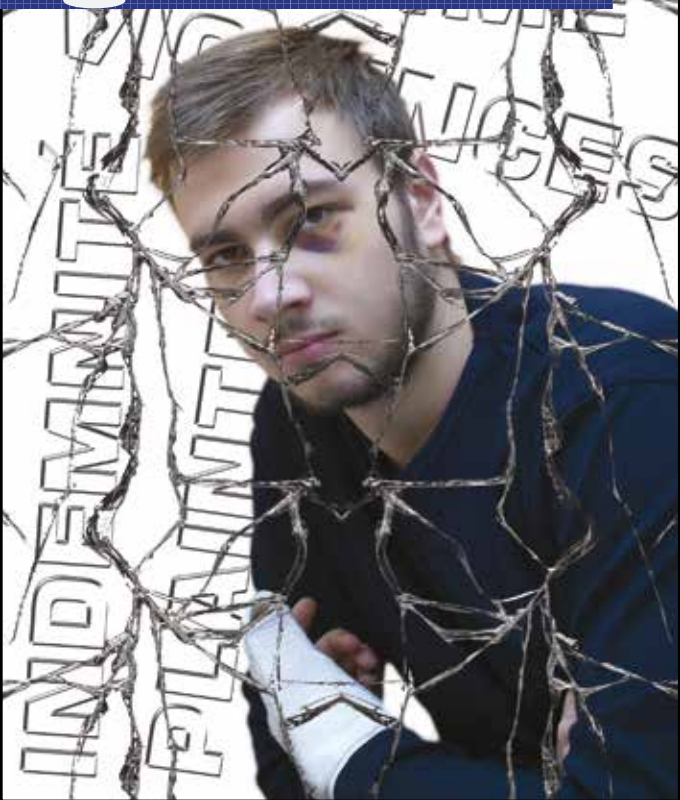
Dans les deux cas, il vous appartient d'en faire la demande.

Lorsqu'en fin de procédure, vous obtenez satisfaction et que l'auteur d'infraction sera condamné à vous payer la somme fixée par le Tribunal, il se peut que vous ayez à faire à un individu insolvable. Il faudra, alors, dans un délai d'une année maximum, à compter du jugement devenu définitif, saisir la C.I.V.I ou la SARVI. A ce propos, vous trouverez tous renseignements détaillés et largement développés, dans ce numéro d'ACTUPOLICE.

Bientôt une nouvelle année qui sera je l'espère bien meilleure et surtout prenez soin de vous et de vos intérêts.



Maître Etincelle ERNART
Avocate



CIVI / SARVI

Mode d'emploi

Vous avez été victime dans le cadre du travail ou même dans le cadre privé ?

Un auteur a été identifié, jugé et condamné à vous devoir des dommages et intérêts à l'issue du procès ?

Vous souhaitez recouvrer le montant qui vous a été alloué par le tribunal ?

Vous avez la possibilité de saisir la Commission d'Indemnisation de Victimes d'Infractions (CIVI) ou le Service d'Aide au Recouvrement des Victimes (SARVI).

La CIVI :

Conditions pour accéder à l'aide au recouvrement de la CIVI :

Délais :

Vous avez **3 ans** à compter de la date de l'infraction et 1 an supplémentaire à compter de la date de la dernière décision de justice. La Commission a la possibilité de proroger ces délais en cas de motif légitime.

Faits générateurs des dommages :

- Dans le cas d'atteintes aux personnes, le préjudice subi doit résulter de faits volontaires ou non, présentant le caractère matériel d'une infraction. Donc, tout acte volontaire, ou tous comportements d'imprudance ou de négligence à votre rencontre, vous ayant entraîné un préjudice peuvent ouvrir un droit à réparation que l'auteur de l'infraction soit connu ou pas.

- Dans le cas d'une atteinte aux biens, il doit s'agir de vol, d'escroquerie, d'abus de confiance, d'extorsion de fonds ou de destruction, de dégradation ou de détérioration.

Les destructions volontaires par incendie de véhicules obéissent à un régime spécifique.

Sont également exclus les dommages résultants d'actes de terrorisme, d'accidents de la route et d'actes de chasse.

Vous pouvez saisir la CIVI même si les faits se sont produits à l'étranger.

La nature et la gravité du préjudice :

2 situations se présentent:

1- Atteintes graves à la personne

La personne lésée peut obtenir la réparation intégrale des dommages qui résultent des atteintes à la personne si :

- les faits ont entraîné la mort, une incapacité permanente ou une incapacité totale de travail personnel égale ou supérieure à un mois,
- les faits constituent une infraction de viol, d'agression sexuelle, de traite des êtres humains, ou d'atteinte sexuelle sur mineur de quinze ans.

La CIVI tient compte des prestations versées par les organismes sociaux mutuelles, entreprises d'assurances...

2- Atteintes légères à la personne et préjudice matériel résultant du vol, de l'escroquerie, de l'abus de confiance, de l'extorsion de fonds ou de la destruction, de la dégradation ou de la détérioration d'un bien.

• Cas 1 : Si la victime a subi un dommage corporel ayant entraîné une incapacité totale de travail inférieure à un mois ou un préjudice matériel résultant de l'un des sept délits susvisés, l'indemnisation est plafonnée et soumise à des conditions limitatives. Pour être indemnisé à ce titre, il convient de remplir les conditions supplémentaires suivantes :

- Avoir des ressources mensuelles inférieures au plafond fixé en 2011 pour bénéficier de l'aide juridictionnelle partielle, soit 1393€.

A ce montant s'ajoutent 167 € pour les deux premières personnes à charge et 106 € à partir de la troisième. Les ressources prises en compte sont celles de l'année précédant la demande (ressources en 2010), elles tiennent compte de celles du conjoint ou de toute personne vivant habituellement au foyer du demandeur (les prestations familiales ne sont pas comptées)

-Être dans l'impossibilité d'obtenir une réparation effective et suffisante de son préjudice par une entreprise d'assurances, un organisme social ou tout autre débiteur

-Se trouver dans une situation matérielle ou psychologique grave en raison de l'infraction.

• Cas 2 : Si la victime a subi un préjudice matériel résultant de la destruction d'un véhicule lui appartenant par un incendie volontaire commis par un tiers sur le territoire national à compter du 1er octobre 2008 ;

Pour être indemnisé à ce titre, il convient de remplir les conditions suivantes :

-Au moment de l'incendie, le véhicule était immatriculé, il avait fait l'objet d'un contrôle technique et vous aviez souscrit une assurance en responsabilité pour celui-ci ;

-Le montant des ressources de la victime ne doit pas dépasser 1,5 fois le plafond fixé en 2010 pour bénéficier de l'aide juridictionnelle partielle (soit 2058 €).

A ce montant s'ajoutent 165 € pour les deux premières personnes à charge et 104 € à partir de la troisième. Les ressources prises en compte sont celles de l'année précédant la demande (ressources en 2009), elles tiennent compte de celles du conjoint ou de toute personne vivant habituellement au foyer du demandeur (les prestations familiales ne sont pas comptées).

-L'impossibilité pour la victime d'obtenir une réparation effective et suffisante de son dommage par une entreprise d'assurances ou tout autre organisme.

Dans les 2 cas, l'indemnisation est plafonnée à trois fois le montant du plafond fixé pour bénéficier de l'aide juridictionnelle partielle (soit 4116€).

Comment constituer un dossier de demande :

-Vous devez remplir le **Formulaire CIVI Cefra 12825*03** que vous pourrez trouver **sur notre site www.unitesgppolice.com** onglet «**INFOS PRATIQUES**»

-Fournir une copie de **justificatif d'identité** (CNI, passeport, Permis de conduire...)

-En cas d'atteintes corporelles, fournir les **certificats médicaux** précisant la nature des blessures subies, la durée de l'ITT, et éventuellement la nature des séquelles et l'incapacité permanente.

-En cas de dommages matériels, fournir toutes pièces justificatives de la nature et du montant des dégâts.

-Fournir un **avis d'imposition ou de non-imposition**, ou une déclaration de revenus pour vous, votre concubin, votre partenaire de PACS ou toute autre personne vivant habituellement avec vous.

Ces documents doivent se rapporter à l'année précédant la requête ET l'année précédant les faits.

Important : Vous n'avez pas à fournir ces documents si votre ITT est de plus de un mois.

-Si vous avez déposé une plainte, il faudra fournir le récépissé de plainte et le procès-verbal de constatations.

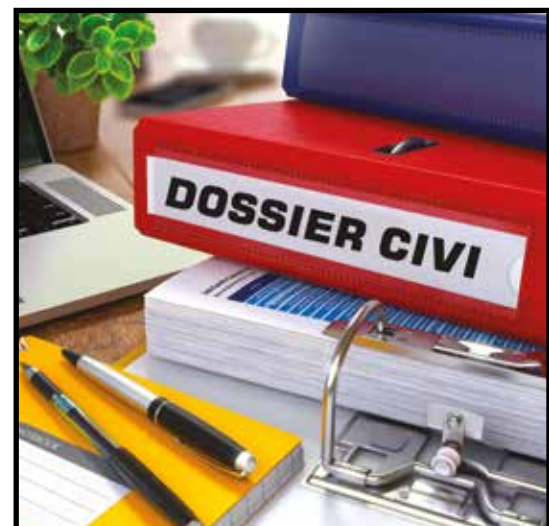
-Si l'affaire fait l'objet d'une procédure judiciaire en cours ou a été jugée, fournir toute décision judiciaire concernant cette affaire.

-Si votre dommage a été indemnisé ou susceptible de l'être en tout ou partie par des organismes sociaux ou privés (assureur, mutuelle...), fournir tout justificatif d'affiliation à ces organismes et ceux du montant de toute indemnité reçue.

-S'il s'agit d'une BS, fournir la demande de prise en charge, les bulletins de salaire, attestant que celui-ci a été maintenu durant la durée de l'arrêt de travail et les justificatifs des indemnités journalières, rente ou capital versés ou titre de l'accident de travail ou du capital constitutif de la rente.

-Si vous avez entrepris des démarches directement auprès du condamné ou saisi un huissier de justice, ou si le condamné vous a versé une partie du montant de l'indemnisation, fournir tout justificatif de ces actes et du montant des sommes reçues à ce titre.

-Et tout autre document attestant de la perte ou la diminution de vos revenus, de l'accroissement de vos charges ou de votre inaptitude à exercer une activité professionnelle...



A qui adresser votre dossier ? :

Déposez au greffe du Tribunal de Grande Instance de votre lieu de domicile, ou de celui du lieu de juridiction pénale saisie de l'infraction, votre demande d'indemnisation (dossier complet).

Les traitement de votre dossier :

2 possibilités :

1- Le fonds de garantie vous fait une offre d'indemnisation dans un délai de 2 mois à compter de la réception du dossier, offre que vous acceptez dans un délai de 2 mois.

Un constat d'accord est transmis par le fonds de garantie à la CIVI pour qu'il soit validé et exécuté. Vous recevrez alors une décision d'homologation notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Vous recevrez le montant de l'indemnisation sous 1 mois.

2- Vous refusez l'offre, ou n'y avez pas répondu dans un délai de 2 mois, ou le fonds de garantie refuse de faire une offre en indiquant les raisons de son refus.

L'étude de votre dossier est reprise par la CIVI qui peut vous demander des documents ou renseignements complémentaires.

Vous devrez transmettre rapidement à la CIVI les renseignements et pièces demandés et assister aux audiences auxquelles vous serez convoqué, ou vous faire représenter par un avocat.

La CIVI rend une décision portant sur l'indemnisation de votre préjudice.

Si la CIVI vous refuse l'indemnisation ou si elle vous accorde une indemnisation qui vous paraît insuffisante, vous pourrez faire appel de cette décision dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision de la CIVI.

Si elle vous accorde une indemnisation, le fonds de garantie vous versera l'indemnité dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision de la CIVI.

Que peut faire la victime en cas de décision d'irrecevabilité de la CIVI ?

Si la CIVI décide que la demande d'indemnisation est irrecevable, la victime peut demander une aide au recouvrement au Service d'Aide au Recouvrement des Victimes d'Infraction (S.A.R.V.I.) dans un délai d'un an à compter de la notification de la décision d'irrecevabilité.

Soutien aux victimes Aide à l'indemnisation Poursuite du condamné



Le SARVI :

Conditions pour accéder à l'aide au recouvrement du SARVI :

- Obtenir une décision de justice pénale définitive accordant les dommages et intérêts.
- Ne pas pouvoir être indemnisé devant les CIVI.

Possibilités d'indemnisation :

- La totalité de la somme accordée par le tribunal si le montant est inférieur à 1000€.
- 30% de la somme si le montant est supérieur à 1000€, avec un minimum de 1000€ et un maximum de 3000€.
- Le SARVI vous offre une assistance de recouvrement, c'est-à-dire que le SARVI se charge à votre place d'obtenir le reste dû auprès du condamné.

Monter le dossier SARVI :

Délais :

- Vous devez **attendre** le délai légal de **2 mois**, délai durant lequel le condamné est censé vous indemniser. Passé ce délai, vous avez la possibilité de saisir le SARVI.
- Vous avez **1 an pour saisir le SARVI** à partir de la date de la décision définitive du tribunal.
- Si vous avez saisi la CIVI et que votre demande a été rejetée, vous avez 1 an pour saisir le SARVI à partir de la date de notification de rejet de la CIVI.

Pièces exigées :

- Remplir le **formulaire de demande d'aide au recouvrement**, disponible sur notre site www.unitesgppolice.com onglet «**INFOS PRATIQUES**»
- Fournir la copie de la **décision pénale revêtue de la formule exécutoire (Important!)** vous accordant des dommages et intérêts. Votre avocat peut vous remettre ce document, dans le cas contraire, le demander auprès du greffe du tribunal.
- Fournir la copie du **certificat de non-appel**, de non opposition ou de non-pourvoi mentionnant la date et le mode de signification. Faire la demande auprès du greffe du tribunal après un délai de 2 mois suivant la date de la décision du tribunal.

- Fournir la copie d'un **justificatif d'identité** de la victime (CNI, Permis de Conduire, passeport...)
- Si vous avez des informations complémentaires sur le patrimoine, les revenus ou l'employeur du mis en cause, les fournir sur papier libre.
- Dans le cas où vous auriez au préalable saisi la CIVI, fournir une copie de sa décision et de sa notification (le cas échéant)
- Fournir un **relevé d'identité bancaire** (RIB ou RIP) pour obtenir les sommes dues directement sur votre compte bancaire.
- Envoyer toutes ces pièces par voie postale à l'adresse suivante : **FONDS DE GARANTIE – SARVI - TSA 10316 - 94689 VINCENNES CEDEX**

En général, à compter de la réception du dossier complet par le SARVI, comptez 2 mois pour obtenir le virement des sommes dues sur votre compte bancaire.
Vous pouvez les joindre au 08 20 77 27 84 pour connaître l'état de traitement de votre dossier.

Conseil :

Il arrive que vous receviez de l'avocat du mis en cause, de la prison ou même du condamné lui-même, une somme minimum (quelques centimes, voir quelques euros) pour vous indemniser en partie.
Refusez ce montant expliquant par retour que vous avez saisi le SARVI et que toutes sommes que le condamné souhaite rembourser doivent être adressées au SARVI.



Échelon	Durée	Ind. maj	IRM
---------	-------	----------	-----

Trait. Brut Annuel	Trait. Brut Mensuel
--------------------	---------------------

I.S.S.P. 26%	All. de maîtrise	Indemnité spéc. ARTT
--------------	------------------	----------------------

SALAIRE MENSUEL NET						
Province 0% IR*	Province 1% IR*	Province 3% IR*	Paris/Versailles FSPN/Corse	CRS Province 1% IR*	CRS Province 3% IR*	Martinique Guadeloupe Guyane Ile de la Réunion

Échelon 2		610	769
Échelon 1	3 ans	600	756

33 893,74 €	2 824,48 €
33 338,10 €	2 778,18 €

734,36 €	219,58 €	56,66€/113,32€
722,33 €	219,58 €	56,66€/113,32€

3 067,99 €	3 092,33 €	3 141,02 €	3 266,00 €	3 141,17 €	3 189,86 €	4 083,39 €	4 492,73 €
3 021,60 €	3 045,54 €	3 093,43 €	3 218,41 €	3 094,38 €	3 142,27 €	4 020,58 €	4 423,21 €

Exceptionnel		665	712
Échelon 4		551	694
Échelon 3	3 ans	530	668
Échelon 2	2,5 ans	515	649
Échelon 1	2 ans	495	624

31 393,38 €	2 616,11 €
30 615,49 €	2 551,29 €
29 448,66 €	2 454,05 €
28 615,20 €	2 384,60 €
27 503,93 €	2 291,99 €

680,19 €	219,58 €	56,66€/113,32€
663,34 €	219,58 €	56,66€/113,32€
638,05 €	219,58 €	56,66€/113,32€
620,00 €	219,58 €	56,66€/113,32€
595,92 €	219,58 €	56,66€/113,32€

2 859,23 €	2 881,78 €	2 926,87 €	3 051,85 €	2 930,61 €	2 975,71 €	3 800,73 €	4 179,88 €
2 794,28 €	2 816,27 €	2 860,25 €	2 986,22 €	2 865,10 €	2 909,08 €	3 712,79 €	4 082,54 €
2 696,86 €	2 718,01 €	2 760,31 €	2 885,49 €	2 766,54 €	2 809,15 €	3 580,88 €	3 936,54 €
2 627,27 €	2 647,82 €	2 688,93 €	2 814,69 €	2 696,66 €	2 737,76 €	3 486,66 €	3 832,26 €
2 534,48 €	2 554,24 €	2 593,75 €	2 720,29 €	2 603,07 €	2 642,58 €	3 361,04 €	3 693,21 €

Échelon 6		620	655
Échelon 5	3 ans	506	638
Échelon 4	3 ans	493	621
Échelon 3	2,5 ans	486	612
Échelon 2	2,5 ans	470	592
Échelon 1	2 ans	459	578

28 893,02 €	2 407,75 €
28 115,13 €	2 342,93 €
27 392,81 €	2 282,73 €
27 003,86 €	2 250,32 €
26 114,85 €	2 176,24 €
25 503,65 €	2 125,30 €

626,02 €	219,58 €	56,66€/113,32€
609,16 €	219,58 €	56,66€/113,32€
593,51 €	219,58 €	56,66€/113,32€
585,08 €	219,58 €	56,66€/113,32€
565,82 €	219,58 €	56,66€/113,32€
552,58 €	219,58 €	56,66€/113,32€

2 660,46 €	2 671,22 €	2 712,72 €	2 838,29 €	2 720,05 €	2 761,56 €	3 518,07 €	3 867,02 €
2 585,52 €	2 605,71 €	2 646,10 €	2 772,21 €	2 654,54 €	2 694,93 €	3 430,13 €	3 769,68 €
2 525,21 €	2 544,88 €	2 584,23 €	2 710,85 €	2 593,72 €	2 633,07 €	3 348,47 €	3 679,30 €
2 492,73 €	2 512,13 €	2 550,92 €	2 677,81 €	2 560,86 €	2 599,75 €	3 304,50 €	3 630,64 €
2 418,51 €	2 437,26 €	2 474,78 €	2 602,29 €	2 486,10 €	2 523,61 €	3 204,00 €	3 519,40 €
2 367,47 €	2 385,79 €	2 422,43 €	2 550,37 €	2 434,63 €	2 471,26 €	3 134,91 €	3 442,92 €

Échelon 7		486	612
Échelon 6	3 ans	470	592
Échelon 5	3 ans	452	570
Échelon 4	3 ans	434	547
Échelon 3	3 ans	416	524
Échelon 2	2,5 ans	401	505
Échelon 1	2 ans	384	484

27 003,86 €	2 250,32 €
26 114,85 €	2 176,24 €
25 114,70 €	2 092,89 €
24 114,56 €	2 009,55 €
23 114,42 €	1 926,20 €
22 280,96 €	1 856,75 €
21 336,38 €	1 778,03 €

585,08 €	219,58 €	56,66€/113,32€
565,82 €	219,58 €	56,66€/113,32€
544,15 €	219,58 €	56,66€/113,32€
522,48 €	219,58 €	56,66€/113,32€
500,81 €	219,58 €	56,66€/113,32€
482,75 €	219,58 €	56,66€/113,32€
462,29 €	219,58 €	56,66€/113,32€

2 492,73 €	2 512,13 €	2 550,92 €	2 677,81 €	2 560,96 €	2 599,75 €	3 304,50 €	3 630,64 €
2 418,51 €	2 437,26 €	2 474,78 €	2 602,29 €	2 486,10 €	2 523,61 €	3 204,00 €	3 519,40 €
2 335,00 €	2 353,04 €	2 389,12 €	2 517,33 €	2 401,87 €	2 437,95 €	3 090,94 €	3 394,25 €
2 251,49 €	2 268,81 €	2 303,46 €	2 432,37 €	2 317,65 €	2 352,29 €	2 977,87 €	3 269,11 €
2 167,99 €	2 184,59 €	2 217,80 €	2 347,41 €	2 233,43 €	2 266,90 €	2 864,81 €	3 143,97 €
2 088,40 €	2 114,41 €	2 146,41 €	2 276,61 €	2 163,24 €	2 196,10 €	2 770,59 €	3 039,68 €
2 019,54 €	2 034,86 €	2 065,51 €	2 196,38 €	2 083,70 €	2 115,86 €	2 663,81 €	2 921,49 €

Échelon 13		460	580
Échelon 12	3 ans	436	549
Échelon 11	2,5 ans	423	533
Échelon 10	2,5 ans	407	513
Échelon 9	2,5 ans	395	498
Échelon 8	2,5 ans	384	484
Échelon 7	2,5 ans	378	476
Échelon 6	2,5 ans	369	465
Échelon 5	2,5 ans	351	442
Échelon 4	2 ans	334	421
Échelon 3	2 ans	325	410
Échelon 2	2 ans	316	398
Échelon 1	2 ans	314	396
Stagiaire	1 an	309	389
Elève	1 an	309	346

25 559,21 €	2 129,93 €
24 225,99 €	2 018,81 €
23 503,36 €	1 958,61 €
22 614,34 €	1 884,53 €
21 947,58 €	1 828,97 €
21 336,38 €	1 778,03 €
21 003,00 €	1 750,25 €
20 502,93 €	1 708,58 €
19 502,79 €	1 625,23 €
18 558,21 €	1 546,52 €
18 058,14 €	1 504,84 €
17 558,07 €	1 463,17 €
17 446,94 €	1 453,91 €
17 169,12 €	1 430,76 €
17 169,12 €	1 430,76 €

553,78 €	219,58 €	56,66€/113,32€
524,89 €	219,58 €	56,66€/113,32€
509,24 €	219,58 €	56,66€/113,32€
489,98 €	219,58 €	56,66€/113,32€
475,53 €	219,58 €	56,66€/113,32€
462,29 €	219,58 €	56,66€/113,32€
455,07 €	219,58 €	56,66€/113,32€
444,23 €	219,58 €	56,66€/113,32€
422,56 €	219,58 €	56,66€/113,32€
402,09 €	219,58 €	56,66€/113,32€
391,26 €	219,58 €	56,66€/113,32€
380,42 €	219,58 €	56,66€/113,32€
378,02 €	219,58 €	56,66€/113,32€
372,00 €	219,58 €	56,66€/113,32€
372,00 €	219,58 €	56,66€/113,32€

2 372,11 €	2 390,47 €	2 427,19 €	2 555,09 €	2 439,31 €	2 476,02 €	3 141,19 €	3 449,87 €
2 280,77 €	2 278,17 €	2 312,97 €	2 441,81 €	2 327,01 €	2 361,81 €	2 990,44 €	3 283,01 €
2 200,46 €	2 217,34 €	2 251,11 €	2 380,45 €	2 266,18 €	2 299,94 €	2 908,78 €	3 192,63 €
2 126,24 €	2 142,48 €	2 174,97 €	2 304,93 €	2 191,31 €	2 224,42 €	2 808,28 €	3 081,40 €
2 070,57 €	2 086,33 €	2 117,86 €	2 248,29 €	2 135,17 €	2 167,78 €	2 732,90 €	2 997,97 €
2 019,54 €	2 034,86 €	2 065,51 €	2 196,38 €	2 083,70 €	2 115,86 €	2 663,81 €	2 921,49 €
1 991,70 €	2 006,79 €	2 036,96 €	2 166,06 €	2 056,64 €	2 087,54 €	2 626,12 €	2 879,78 €
1 949,95 €	1 964,67 €	1 994,13 €	2 125,58 €	2 013,92 €	2 045,06 €	2 569,59 €	2 817,20 €
1 866,44 €	1 880,45 €	1 908,47 €	2 040,62 €	1 930,48 €	1 960,10 €	2 456,52 €	2 692,06 €
1 787,58 €	1 800,91 €	1 828,23 €	1 960,38 €	1 851,68 €	1 879,86 €	2 349,74 €	2 573,87 €
1 745,82 €	1 758,79 €	1 785,75 €	1 917,90 €	1 809,96 €	1 837,39 €	2 293,21 €	2 511,30 €
1 704,07 €	1 716,68 €	1 743,27 €	1 875,42 €	1 768,24 €	1 794,91 €	2 236,67 €	2 448,73 €
1 694,79 €	1 707,32 €	1 733,83 €	1 865,98 €	1 758,96 €	1 785,47 €	2 224,11 €	2 434,82 €
1 671,60 €	1 684,15 €	1 710,23 €	1 842,38 €	1 735,79 €	1 761,87 €	2 192,70 €	2 400,06 €
1 129,89 €	1 292,23 €	1 316,89 €	1 316,89 €	1 292,23 €	1 316,89 €		

Gardien de la Paix

WWW.WEBRADIOPOLICE.COM



WebRadioPolice Disponible :

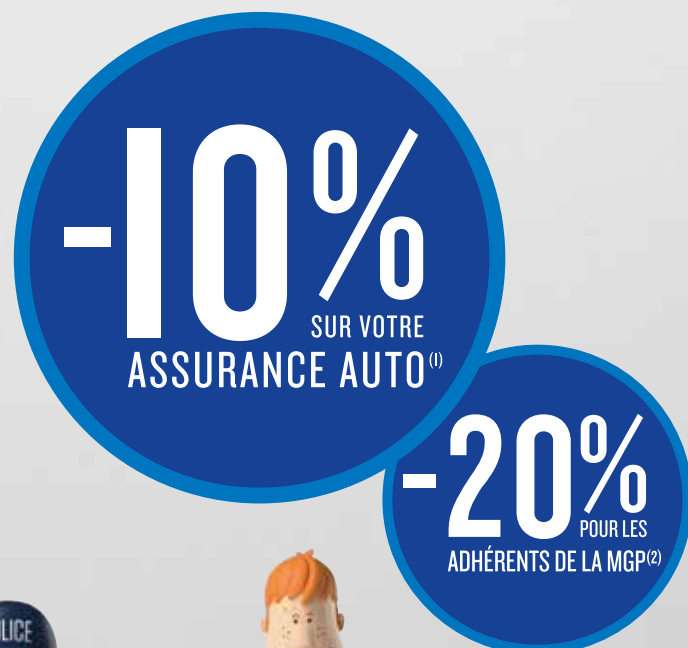
sur www.webradiopolice.com
via www.unitesgppolice.com
sur App store & Android

MUSIQUE - INFO SYNDICALE - INFO UTILE



1^{ÈRE}
WEBRADIO POLICE

UNITÉSGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE



Votre vocation est de maintenir l'ordre,
la nôtre est de vous assurer.

Parce que vous vous engagez pour les autres, GMF s'engage pour vous en vous proposant, par exemple, d'assurer votre véhicule même lorsque vous l'utilisez pour des déplacements professionnels, sans supplément de cotisation. Et pour aller plus loin, GMF propose des garanties spécifiques liées à votre métier de policier : une protection juridique en cas de mise en cause pénale, ou encore une garantie perte de revenu (traitement et primes) en cas d'arrêt de travail.

Rejoignez GMF - 1^{er} assureur des agents des services publics.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.gmf.fr/assurance-police

(1) Offre réservée aux personnels de la police, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2016.
(2) Offre réservée aux personnels de la police, adhérents de la MGP, la 1^{ère} année à la souscription d'un 1^{er} contrat d'assurance auto GMF, valable jusqu'au 31/12/2016.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.